



**SKI ACROBATIQUE DE L'ACTION À TREMBLANT**  
PAGES 10 ET 11

**BASEBALL GUERRERO S'EN VA AVEC LES ANGELS**  
PAGE 2

**VERS LE SUPER BOWL PANTHERS - EAGLES COLTS - PATRIOTS**  
PAGES 3 ET 4

**MATCH DU MOIS**  
LE TRIO CONVOITÉ  
CAHIER L'AUTO



**SÉRIE LA BOUFFE À L'ÉCOLE**  
2. FAIRE DES SOUS AVEC LE SUCRE  
PAGES A10 ET A11

## Les compagnies de tabac soupçonnées de participation à la contrebande

# LE FISC TENTE DE RÉCUPÉRER SON DÛ: PLUS DE 1 MILLIARD!

**ANDRÉ NOËL**  
Le ministère du Revenu du Québec a entrepris des démarches musclées pour récupérer plus de 1 milliard de dollars auprès des compagnies de tabac, qui, selon lui, l'ont floué en participant à la contrebande de

cigarettes pendant les années 1990, a appris *La Presse*. En termes pécuniaires, il s'agit de l'une des plus importantes poursuites jamais entreprises par Revenu Québec, résultat de ce qui pourrait être la plus grosse fraude fiscale dans l'histoire du Canada. Le Québec est la pre-

mière province à agir dans ce dossier. « Pour la seule année financière 1993-1994, le gouvernement du Québec estimait ses pertes à environ 500 millions de dollars, affirme Alain Dufour, directeur principal des enquêtes à Revenu Québec,

dans un courriel envoyé à *La Presse*. Près de 60 % de la consommation de tabac provenait alors de la contrebande. » Première compagnie visée par le fisc : JTI-MacDonald, qui fabrique les Export A à son usine  
➤ Voir **tabac** en a2

## Martin doute de la création d'une ZLEA d'ici 2005



Lorenzo Vignal, coordonnateur du protocole pour le Sommet des Amériques, a accueilli hier le premier ministre du Canada, Paul Martin, et sa femme, Sheila, à leur descente d'avion à Monterrey, au Mexique.

# Les subventions agricoles au coeur du problème

**JOËL-DENIS BELLAVANCE**  
MONTERREY (Mexique) — Paul Martin entretient peu d'espoir de voir les dirigeants des 34 pays participant au Sommet des Amériques conclure un accord sur une vaste zone de libre-échange couvrant tout l'hémisphère d'ici décembre

2005. Les importantes subventions agricoles qui sont toujours en vigueur aux États-Unis et dans la plupart des pays membres de l'Union européenne constituent le principal obstacle à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), a affirmé hier le premier ministre, à la veille du Sommet ex-

traordinaire des Amériques, qui s'ouvre aujourd'hui à Monterrey. Au tout premier Sommet des Amériques, tenu à Miami en mars 1994, les dirigeants avaient décidé de lancer des négociations visant la création de la plus grande zone de libre-échange du monde, de l'Alaska à la Terre de Feu, qui compren-

draît 800 millions de consommateurs et donnerait un produit intérieur brut global de 13 billions de dollars. Mais les pourparlers, qui durent depuis près d'une décennie, avancent à pas de tortue, notamment à  
➤ Voir **MARTIN** en A2

# Bush est « un aveugle entouré de sourds »

Selon Paul O'Neill, l'intervention américaine en Irak a été préparée avant l'intronisation du président en janvier 2001

**D'APRÈS AP ET AFP**  
WASHINGTON — L'ancien secrétaire américain au Trésor Paul O'Neill, limogé en décembre 2002, est sorti de son silence à l'occasion de confidences recueillies dans un livre très critique à l'encontre du président George W. Bush, qu'il qualifie d'« aveugle entouré de sourds ». Dans *Le Prix de la loyauté*, écrit par Ron Suskind, ancien reporter au *Wall Street Journal*, Paul O'Neill affirme notamment que les hauts responsables devaient prendre leurs décisions en se fiant à ce qui n'était « guère plus que des intuitions sur ce que le président pouvait penser », faute de savoir vraiment ce

qu'il attendait d'eux. Dans un entretien accordé à la chaîne américaine CBS, diffusé hier soir dans le cadre de l'émission *60 Minutes*, Paul O'Neill ajoute que le manque d'intérêt de George W. Bush pour les affaires publiques était évident, non seulement au conseil des ministres, mais aussi lors des face-à-face avec ses lieutenants. « J'ai été surpris par la tournure de ma première rencontre en tête à tête avec le président, raconte l'ancien secrétaire au Trésor. J'y suis allé avec une longue liste de choses à discuter (...) En fin de compte, j'ai parlé et le président a écouté. C'était presque un monologue. »

Paul O'Neill ne se prive pas non plus d'épingler la notion de « guerre préventive » contre le terrorisme mise de l'avant par le gouvernement pour envahir l'Irak en mars 2003. À l'en croire, les États-Unis ont commencé à préparer leur intervention avant même l'entrée en fonction de George W. Bush en janvier 2001. « À mon avis, a affirmé O'Neill, la notion de guerre préventive, l'idée que les États-Unis pouvaient faire ce qu'ils voulaient, était un très grand pas à franchir. » L'administration américaine n'a jamais pu prouver que le président irakien était impliqué dans les attentats du 11 septembre, mais elle avait soutenu qu'elle devait envisa-

ger la possibilité que Saddam Hussein organise une attaque encore plus grave contre les États-Unis. Le porte-parole de la Maison-Blanche Scott McClellan s'est contenté de dire que l'ancien président irakien Saddam Hussein « représentait une menace pour la paix et la stabilité avant le 11 septembre 2001, et plus encore après ». D'ailleurs, dès juillet 2001, après qu'un missile sol-air irakien eut été tiré contre un avion de reconnaissance américain, la conseillère nationale à la sécurité, Condoleezza Rice, avait prévenu que Saddam Hussein était dans le collimateur de Washington.  
➤ Voir **BUSH** en A2

**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
« Mon seul conseil à Paul pour son voyage au Mexique : boire beaucoup d'eau du robinet. »  
— Jean Chrétien

**AUJOURD'HUI**

Bandes dessinées	ACTUEL 10
Bridge	AFFAIRES 9
Décès	AFFAIRES 11 et 12
Feuilleton	ACTUEL 10
Forum	A 14 et 15
Horaire télévision	ARTS 6
Horoscope	AFFAIRES 10
Loteries	A 5 et 6
Mots croisés	ACTUEL 10 et SPORTS 16
Mot mystère	ACTUEL 10
Observateur	AFFAIRES 9
Petites annonces	AFFAIRES 2 et 9
Quoi faire	ACTUEL 9

**Météo**  
Nuageux avec quelques flocons, maximum -9, minimum -15, plus de détails en page SPORTS 20

6 21924 98765 1

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL**  
JAZZ À L'ANNÉE  
Hiver - Printemps 2004  
en collaboration avec **Bleue**

**LA STAR DU FLAMENCO!**  
**Paco de Lucía**  
13 FÉVRIER, 20 h, Salle Wilfrid-Pelletier, PdA

**ACHETEZ VOS BILLETS**  
En personne au Spectrum  
318, rue Sainte-Catherine Ouest  
Par téléphone (514) 790-1245  
Sur Internet www.admission.com  
RENSEIGNEMENTS : (514) 871-1881  
1 888 515-0515 • WWW.MONTREALJAZZFEST.COM

# SUITES DE LA UNE

## DEMAIN DANS LA PRESSE



### C'est aussi ça, jouer !

Pour la première fois de sa carrière, pourtant longue et riche, Rémy Girard porte depuis mercredi dernier le poids d'un premier rôle dans une série télé. Et avec le personnage de papa Bougon, le comédien a hérité d'un rôle comme on n'en a pas souvent vu à la télévision québécoise. Pour rien au monde, assure-t-il, il n'aurait refusé un tel rôle, même s'il lui vaut son lot de critiques du public. Notre collaboratrice Isabelle Massé a rencontré Rémy Girard. **A lire demain dans le cahier Arts et Spectacles**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Consultez notre dossier sur le 36<sup>e</sup> Salon de l'auto de Montréal : [cyberpresse.ca/salon](http://cyberpresse.ca/salon)

Consultez notre dossier sur la planète Mars : [cyberpresse.ca/mars](http://cyberpresse.ca/mars)

Pour des recettes de bons petits plats : [cyberpresse.ca/cuisine](http://cyberpresse.ca/cuisine)

## POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
<a href="http://cyberpresse.ca/abonnement">cyberpresse.ca/abonnement</a>	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
<a href="mailto:petitesannonces@lapresse.ca">petitesannonces@lapresse.ca</a>	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
<a href="mailto:deces@lapresse.ca">deces@lapresse.ca</a>	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
<a href="mailto:carrieres@lapresse.ca">carrieres@lapresse.ca</a>	
RÉDACTION	(514) 285-7070

# Plusieurs compagnies font l'objet de poursuites civiles par Ottawa

## TABAC

suite de la page A1

de la rue Ontario, dans l'est de Montréal. La bataille s'annonce ardue puisque la compagnie s'est adressée aux tribunaux pour soustraire ses livres comptables au regard des vérificateurs de Revenu Québec.

Dans une déclaration sous serment déposée au palais de justice de Montréal, Hélène Verreault, de la direction principale des enquêtes du ministère, affirme qu'elle a été informée que JTI-MacDonald, ses dirigeants ou ses mandataires « étaient impliqués dans ces manoeuvres » de contrebande.

« Des quantités importantes de produits du tabac des diverses marques Export A, dont les paquets étaient identifiés pour vente à l'extérieur du Canada seulement (...) avaient été introduits en contrebande et vendus au détail au Québec, sans que l'impôt sur le tabac ne soit perçu ni remis au ministre », explique M<sup>me</sup> Verreault.

« Il est d'intérêt public que les lois fiscales s'appliquent aux contribuables de façon générale et uniforme... Il importe que chaque contribuable supporte sa juste part du financement des services publics, par le biais des impôts et

des taxes, selon ce que prescrivent les lois fiscales du Québec. La vérification envisagée en l'espèce vise précisément à déterminer l'assujettissement de la demanderesse (JTI-MacDonald) à la Loi concernant l'impôt sur le tabac pour la période en cause (1990 à 1998). »

JTI-MacDonald et plusieurs compagnies du groupe — notam-

## « Il est à peu près temps que le gouvernement du Québec passe à l'action. »

ment R.J. Reynolds — font déjà l'objet d'une poursuite civile par le gouvernement fédéral, qui leur réclame 1,5 milliard de dollars en raison des sommes perdues à cause de la contrebande. Une succursale de R.J. Reynolds a d'ailleurs dû payer une amende de 15 millions aux autorités américaines pour cette raison.

Les compagnies et leurs dirigeants font aussi l'objet d'une poursuite au criminel à la suite d'une longue enquête menée par la Gendarmerie royale du Canada. Mais alors que les autorités fédérales ont fait connaître leurs démarches, le gouvernement du Québec n'a pas ébruité la procédure en cours.

En janvier dernier, M<sup>me</sup> Ver-

reault, de Revenu Québec, a communiqué avec le directeur de la taxation de JTI-MacDonald, Robert McMaster. Elle voulait consulter des registres et des documents sur la vente de cigarettes au cours d'une période de neuf ans. M<sup>me</sup> Verreault a répété ses demandes plusieurs fois.

Comme la compagnie refusait de collaborer, Revenu Québec a dû

lui envoyer une « demande péremptoire » en vertu de l'article 39 de la Loi sur le ministère du Revenu, lui enjoignant de mettre à sa disposition dans les 30 jours suivants « tous les documents et registres concernant la production, la vente et l'exportation des produits du tabac des usines du Canada et de Porto Rico ». M<sup>me</sup> Verreault voulait aussi avoir les documents saisis par la GRC.

JTI-MacDonald s'est alors adressée à la Cour supérieure du Québec pour contester cette demande. Selon nos sources, il s'agit d'un précédent. Jusqu'à maintenant, aucun individu ni aucune compagnie n'ont jamais tenté d'empêcher des vérificateurs du fisc de consulter leurs registres.

JTI-MacDonald soutient que l'article 39 de la Loi sur le ministère du Revenu viole les chartes canadienne et québécoise des droits. Cet article énonce que toute personne doit obligatoirement remettre les documents demandés par le fisc dans le délai fixé. En juillet dernier, le juge Jean-Pierre Chrétien a accordé à la compagnie le sursis qu'elle demandait.

« La compagnie faisait face à une demande dont la portée considérable n'était rien de moins que stupéfiante, déclare John Wildgust, porte-parole de JTI-MacDonald à Toronto, dans un courriel envoyé à La Presse. Ainsi, d'un trait de plume, un employé du gouvernement demandait à voir toutes les archives de la compagnie depuis neuf ans et ce, sans la moindre justification apparente.

« La protection contre les saisies abusives du gouvernement est l'un des droits les plus fondamentaux dans une société démocratique. En présence d'une demande aussi excessive de la part du gouvernement, la compagnie n'avait pas de choix de réagir. »

Un procès devra se tenir sur le fond du litige. La date n'a toujours pas été fixée. « Si jamais JTI-MacDonald gagnait sa cause, le pouvoir de vérification de Revenu Québec serait sérieusement

compromis », souligne M. Dufour, enquêteur principal au Ministère.

« En vertu de ses pouvoirs de cotisation, le Ministère a habituellement quatre ans pour réclamer des sommes dues par les mandataires, poursuit M. Dufour. Cependant, il peut déterminer de nouveau le montant des droits, intérêts et pénalités en tout temps lorsqu'il y a eu présentation trompeuse des faits par incurie, omission volontaire ou fraude. En pareil cas, Revenu Québec aura à faire la preuve de ses allégations s'il veut recouvrer les sommes perdues dans les années 1990 à cause de la contrebande. »

Selon la poursuite déposée par le gouvernement fédéral, JTI-MacDonald a détruit une masse importante de documents, si bien que l'enquête ne sera pas facile. Néanmoins, il est fort probable que Revenu Québec ne s'arrêtera pas là et qu'il s'attaquera à Imperial Tobacco, fabricant des marques du Maurier et Craven A, et à Rothmans Benson & Hedges.

« Il est à peu près temps que le gouvernement du Québec passe à l'action, a déclaré François Dampousse, de l'Association pour les droits des non-fumeurs. Le fait que les compagnies de tabac aient décidé d'être complices dans le marché de la contrebande démontre à quel point la taxation des produits du tabac les inquiétait : elles savent que c'est une mesure efficace pour réduire le tabagisme, plus particulièrement chez les jeunes. Le gouvernement ne doit plus jamais tolérer un tel comportement frauduleux visant à s'opposer à ses politiques fiscales et de santé publique. »

# Martin misera sur des accords bilatéraux

## MARTIN

suite de la page A1

cause des positions diamétralement opposées des États-Unis et du Brésil sur la question des subventions agricoles et sur l'étendue des discussions en cours. À la demande du Brésil, les négociations entourant la ZLEA ne sont pas à l'ordre du jour du présent sommet.

« L'échéancier de décembre 2005 est un peu optimiste. Je trouve que c'est dommage. Je crois qu'un accord pourrait aider les pays pauvres de l'hémisphère », a déclaré hier M. Martin au moment où il faisait ses premiers pas sur la scène internationale en tant que premier ministre.

En novembre dernier, les négociateurs des 34 pays (Cuba n'en fait pas partie) se sont entendus sur une ZLEA « à la carte », dont

les membres pourraient se retirer des clauses plus controversées ou conclure des ententes particulières avec un ou des partenaires sur des sujets délicats.

Même s'il se dit peu optimiste, M. Martin a soutenu que le Canada ferait tout en son pouvoir afin de convaincre les autres pays l'hémisphère des avantages d'une telle entente. S'il est impossible de respecter l'échéance de 2005, M. Martin a indiqué que son gouvernement tenterait de conclure des accords bilatéraux avec des pays d'Amérique latine.

« Si nous manquons cet échéancier, je ne crois pas que nous devrions pour autant tout laisser tomber. Je crois que nous devrions continuer à travailler pour conclure un accord de libre-échange. Ce serait très profitable pour les pays de l'Amérique latine et ce serait très bon pour le Ca-

nada », a déclaré M. Martin au cours d'un point de presse à bord de l'Airbus des Forces armées canadiennes qui l'amenait au Mexique.

M. Martin profitera de ce sommet pour rencontrer plusieurs chefs d'État, dont le président des États-Unis, George W. Bush, et le président du Chili, Ricardo Lagos. Il a aussi rencontré le président du Mexique, Vicente Fox, hier soir.

Durant son tête-à-tête avec son homologue américain, demain matin, M. Martin entend soulever les principaux dossiers qui font l'objet d'un litige entre le gouvernement canadien et les autorités américaines : la maladie de la vache folle, le différend du bois d'oeuvre, l'affaire Maher Arar et la décision de Washington d'exclure les entreprises canadiennes des contrats de reconstruction de

l'Irak. Cette première rencontre entre MM. Martin et Bush permettra aussi aux deux hommes de mieux se connaître. Le premier ministre prévoit d'ailleurs rencontrer de nouveau son homologue américain d'ici deux mois.

« Nos priorités sont bien établies. (...) Je crois que nous allons pouvoir discuter plus en détails de tous ces dossiers à notre prochaine rencontre. Mais nos fonctionnaires ont déjà discuté beaucoup des dossiers qui nous préoccupent et j'espère que nous allons pouvoir faire des progrès », a-t-il indiqué.

M. Martin était manifestement détendu à la veille de participer à son premier sommet international en tant que chef du gouvernement libéral, même si son départ d'Ottawa a été retardé de 90 minutes à cause d'une tempête de neige.

Durant son point de presse d'une

vingtaine de minutes, il a badiné à quelques reprises avec les journalistes et fait quelques comparaisons entre les réunions internationales auxquelles il a participé lorsqu'il était ministre des Finances dans le gouvernement Chrétien et ce premier sommet en tant que premier ministre. « La principale différence, c'est que ce n'est pas un vol commercial et il y a 30 journalistes qui me suivent », a-t-il blagué.

Chose certaine, M. Martin souhaite que ces rencontres donnent des résultats concrets. Il ne veut pas parcourir des milliers de kilomètres pour participer à une séance de photographies pour les médias : « Le processus, c'est important, mais ce sont vraiment les résultats qui comptent. Les rencontres où vous avez une trentaine de personnes autour d'une table et chacun a son petit discours à lire, chacun lit cela pendant que les autres pensent à autre chose, cela ne donne absolument rien. Mais des rencontres où vous avez des échanges de vues, des différences d'opinion, cela, pour moi, c'est très important. C'est plus productif. »

# La juge Julien donne six mois à Québec pour modifier sa loi

## JUGEMENT

suite de la page A1

Le jugement Julien invalide le chapitre 9 de la loi, lequel permettait aux employeurs de faire approuver par la Commission sur l'équité sa-

lariale les programmes d'équité mis en place avant l'adoption de la loi, en novembre 1996. Une fois cela fait, les décisions de la Commission étaient sans appel. Cent vingt entreprises offrant des mesures moins généreuses que celles fixées

par la loi ont donc vu leur programme approuvé sans que les travailleuses puissent contester cette décision.

La juge Julien, à la grande satisfaction des centrales syndicales, a donné raison aux travailleuses victimes de cette discrimination et a sommé le gouvernement de modifier le chapitre 9 de sa loi.

D'entrée de jeu, vendredi, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau a dit espérer que Québec n'interjette pas appel de ce juge-

ment. Le verdict de vendredi constitue selon elle « un jugement historique au plan social et une victoire totale pour le mouvement syndical ».

La juge Julien offre une porte de sortie à Québec en lui donnant six mois pour modifier sa loi sur l'équité. Mais le gouvernement penche davantage pour l'appel, a-t-on appris. « C'est bien certain qu'on ira en appel là-dessus », a confié un intervenant de premier plan dans ce dossier.

Québec a 30 jours pour annoncer sa décision.

## Répercussions sur les négociations

Un retour devant les tribunaux aurait toutefois des conséquences sur l'ensemble des négociations entourant le renouvellement des conventions collectives dans le secteur public. Le gouvernement Charest voudra sûrement connaître quelle sera sa facture totale d'équité avant de faire une offre salariale aux employés de l'État, explique-t-on.

# ADM: O'Neill n'a vu aucune « vraie preuve »

## BUSH

suite de la page A1

Pour étayer ses accusations, Paul O'Neill a fourni 19 000 documents, dont des notes personnelles, à l'auteur du *Prix de la loyauté*, selon CBS, qui ajoute que Ron Suskind a aussi interrogé des dizaines de proches de George W. Bush.

La Maison-Blanche s'est refusée à tout commentaire sur le livre. « Je ne fais pas de critique littéraire », a déclaré son porte-parole Scott McClellan. En ce qui concerne le détachement de George W. Bush, il a rétorqué que « la façon de gouverner et de fixer les priorités du

président (était) bien connue ». Le chef de la Maison-Blanche « est quelqu'un qui dirige et prend des mesures décisives sur nos plus hautes priorités, et c'est exactement ce qu'il continuera de faire ».

L'ancien secrétaire américain au Trésor a en outre affirmé à l'hebdomadaire *Time*, qui paraît aujourd'hui, n'avoir jamais vu de « vraie preuve » de l'existence d'armes de destruction massive en Irak. « Je n'ai jamais vu quoi que ce soit, dans les rapports du renseignement, que je qualifierais de vraie preuve », déclare M. O'Neill.

« Il y avait des affirmations et des

assertions exprimées par des gens, mais je ne suis pas né de la dernière pluie et je sais la différence entre une preuve et des assertions, illusions ou conclusions qu'on peut tirer d'un faisceau de présomptions. Pour moi, il y a une différence entre une vraie preuve et quoi que ce soit d'autre », ajoute M. O'Neill, qui assistait aux réunions du Conseil national de sécurité en compagnie notamment du président George W. Bush.

Interrogé sur ces déclarations, un responsable de l'administration américaine a affirmé à *Time* que ce genre d'information était diffusé

selon que la personne avait besoin de savoir ou non et que M. O'Neill n'était pas en position d'être mis au courant.

Paul O'Neill, ancien PDG du géant de l'aluminium Alcoa, s'est taillé une réputation de franc-tireur qui lui a souvent attiré les foudres de responsables à la Maison-Blanche et au Congrès, en deux ans au gouvernement. Ses propos volontiers incendiaires ont ébranlé les marchés financiers et contrarié la bourse de Wall Street.

En décembre 2002, Paul O'Neill a dû céder la place à John Snow, ancien patron de la CSX, grande compagnie ferroviaire, jugé plus sûr pour défendre la réduction des impôts proposée par George W. Bush. Le ministre des Finances s'était en

effet publiquement interrogé sur la pertinence d'un tel cadeau alors que l'économie donnait des signes de redémarrage. Soutenue par John Snow, la mesure a été adoptée par le Congrès et est entrée en vigueur à l'été dernier.

M. O'Neill affirme qu'il voulait simplement provoquer sur des questions politiques difficiles un débat allant plus loin que les « petites phrases » des hommes politiques de Washington. Malgré la virulence de ses critiques, Paul O'Neill a assuré au *Pittsburgh Post-Gazette* qu'il serait « extrêmement déçu » si c'était tout ce que l'on retenait. « Dans l'idéal, ce livre devrait inciter les gens à s'arrêter pour réfléchir à l'état actuel de notre processus politique et élever nos aspirations », dit-il.

## Paul Martin au Sommet des Amériques



PHOTO REUTERS

Paul Martin s'est entretenu avec son vis-à-vis mexicain, Vicente Fox, peu après son arrivée à Monterrey, hier. La crise de la maladie de la vache folle et l'avenir de l'Accord de libre-échange nord-américain ont été au cœur de leurs échanges.

# Vache folle: Martin reçoit un appui mitigé de Fox

JOËL-DENIS BELLAVANCE

**MONTERREY (Mexique) — Le président du Mexique, Vicente Fox, appuie la démarche du premier ministre Paul Martin, qui tente de convaincre les deux partenaires du Canada dans l'ALENA de traiter l'industrie du boeuf comme une industrie nord-américaine.**

Mais M. Fox s'est bien gardé d'annoncer hier soir la réouverture des frontières mexicaines aux exportations de produits de boeuf canadien, interdits depuis la découverte d'un cas de maladie de la vache folle en Alberta en mai dernier.

M. Martin a profité de sa rencontre avec l'hôte du Sommet extraordinaire des Amériques pour sou-

lever cet épineux dossier, qui a fait perdre des millions de dollars à l'industrie bovine du Canada au cours des derniers mois. Durant la rencontre, M. Martin a également exhorté M. Fox à participer à l'élaboration de normes internationales dans l'industrie bovine.

« Je suis d'accord avec le premier ministre du Canada : il faut traiter l'industrie du boeuf comme une industrie nord-américaine. Nous avons un marché bien intégré », a déclaré M. Fox au cours du point de presse qu'il a donné avec M. Martin.

Mais le président mexicain pris soin de souligner qu'il faut aussi élargir la portée de l'Accord de libre-échange nord-américain entre le Canada, le Mexique et les États-Unis. Il souhaite y inclure les questions de sécurité à la

mière des attentats terroristes du 11 septembre 2001, les questions énergétiques et les institutions financières.

M. Martin compte aborder le dossier de la vache folle avec George W. Bush demain matin, dans l'espoir de trouver une solution nord-américaine aux déboires des éleveurs de boeuf au pays.

Devant les journalistes, le président Fox s'est félicité des relations amicales entre les deux pays, affirmant que le programme qui permet à des Mexicains de venir travailler au Canada durant l'été est une « institution qui a prouvé sa valeur » et il souhaite en étendre la portée. Il a soutenu que le Canada est un modèle pour le Mexique en matière de fédéralisme et de croissance économique. « Le Canada a 100 millions

d'amis », a lancé le président Fox.

Par ailleurs, MM. Martin et Fox se sont dits d'accord pour que les dirigeants des 34 pays du Sommet des Amériques mettent en application la clause de démocratie adoptée au Sommet de Québec, en avril 2001, laquelle pourrait entraîner l'expulsion des pays qui ne respectent pas certaines normes démocratiques.

« Il est évident qu'il faut lutter contre la corruption. C'est un obstacle majeur au développement de la démocratie. C'est aussi un obstacle majeur à tout gouvernement qui veut offrir à son peuple les services qu'il mérite », a déclaré Paul Martin.

Le président Bush a l'intention de faire de l'application ferme de cette clause l'une de ses priorités durant le Sommet.

## Bush et Fox en voie de se réconcilier

LAURA BONILLA  
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Amis intimes de leur prise de fonctions il y a trois ans, le président américain George W. Bush et son homologue mexicain, Vicente Fox ont vu leur amitié mise à l'épreuve depuis le 11 septembre 2001, mais le Sommet des Amériques qui s'ouvre aujourd'hui à Monterrey pourrait signer leur réconciliation.

Ces deux propriétaires de ranch, de part et d'autre du Rio Grande, auront leur septième face à face en marge du sommet, quelques jours après que le président Bush eut proposé une réforme de l'immigration qui pourrait bénéficier aux 4 millions de clandestins mexicains installés aux États-Unis.

Fox s'est montré satisfait devant ces propositions, même si son gouvernement aurait souhaité « quelque chose de plus ». Il avait fait campagne pour la présidence mexicaine en expliquant qu'il chercherait à négocier avec les États-Unis une réforme de l'immigration.

Tous deux anciens gouverneurs d'État, l'un au Texas et l'autre au Guanajuato, hommes d'affaires, pieux, propriétaires terriens et ayant une faiblesse pour les bottes texanes, les deux hommes semblaient promis à une lune de miel éternelle.

C'est au Mexique que M. Bush a fait son premier voyage présidentiel à l'étranger, en février 2001. Le 5 septembre, M. Fox était reçu en grande pompe à la Maison-Blanche.

M. Fox espérait alors que la réforme américaine de l'immigration pourrait intervenir dès la fin de l'année.

Quelques jours plus tard, cependant, les attentats du 11 septembre ont mis à mal tous ces espoirs, Washington préférant fermer ses frontières pour mieux lutter contre le terrorisme.

Les relations se sont tendues un peu plus avec les projets guerriers des États-Unis en Irak. Le Mexique, qui siégeait alors au Conseil de sécurité de l'ONU, a en effet refusé d'appuyer un projet de résolution américain qui aurait autorisé la guerre.

« De fait, peu de pays ont vu leurs relations avec les États-Unis se dégrader autant que le Mexique depuis les attentats de septembre 2001 », a estimé récemment le président du Dialogue interaméricain, Peter Hakim.

« Bien sûr, nous avons traversé une période difficile avec l'Irak », a déclaré vendredi la conseillère présidentielle américaine à la sécurité nationale, Condoleezza Rice.

Mais la relation avec le Mexique, un pays lié aux États-Unis par 3200 km de frontière et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) depuis 1994, est « l'une des plus importantes, l'une des plus étroites », a-t-elle ajouté.

# L'Amérique latine résiste à l'oncle Sam

FRÉDÉRIC FAUX  
COLLABORATION SPÉCIALE

**MONTERREY (Mexique) — Le sommet extraordinaire des Amériques qui réunira aujourd'hui et demain tous les chefs d'État du continent (à l'exception du Cubain Fidel Castro) semblait promis au consensus.**

Programmé moins de deux ans avant le prochain « vrai » Sommet, qui se tiendra en Argentine, il vise, de l'aveu même de ses organisateurs, à ressouder la communauté américaine — un tiers des chefs d'État ayant été renouvelés depuis la dernière rencontre de Québec en 2001 — et à trouver des solutions à la crise économique qui frappe l'Amérique latine.

Monterrey, capitale industrielle du Mexique, dont le centre d'affaires et les universités privées ont peu à envier à ceux de Dallas ou de Houston, ferait presque oublier que, en 2000, l'Amérique latine était en récession. Avec une croissance variant de 1,1 % à 1,8 %, selon les organismes, 2003 a été une année de convalescence... avec fort risque de rechute sociale.

Depuis Québec, les populations excédées (44 % des « Latinos » sont pauvres) ont déjà renversé les gouvernements de l'Argentine, de la Bolivie puis de l'Équateur et menacent de le faire en Haïti.

Mais les polémiques qui ont surgi ces derniers mois entre les États-Unis et leurs voisins du Sud font aussi de Monterrey un rendez-vous très politique. Comme le résumait samedi Peter Hakim, président du forum de ré-



PHOTO AFP

**De nombreux manifestants ont, à leur manière, souhaité la bienvenue aux 34 chefs d'État qui participent aujourd'hui et demain au Sommet des Amériques à Monterrey, au Mexique.**

flexion Dialogue interaméricain : « Les Latinos n'aiment pas la façon dont les États-Unis mènent la guerre au terrorisme, et ils le disent. »

Sur la question des 8 millions de clandestins vivant aux États-Unis, directement liée, selon George W. Bush, à la fiabilité des frontières et donc à la prévention des attentats, l'annonce faite tout juste cinq jours avant le début du Sommet a d'emblée changé la donne. Ces nouvelles propositions — régularisation des travailleurs illégaux, offre d'un statut renouvelable après trois ans — représentent le premier assouplissement de l'administration américaine depuis l'amnistie accordée par Ro-

nald Reagan en 1986. Elles marquent aussi le retour du président américain sur la scène continentale. Bush, hispanophone et ancien gou-

## « Les Latinos n'aiment pas la façon dont les États-Unis mènent la guerre au terrorisme, et ils le disent. »

verneur d'un fief latino (le Texas), avait fait de cette région sa priorité de politique étrangère avant que les attentats du 11 septembre, l'Afghanistan et l'Irak ne le détournent vers d'autres horizons.

Cette promesse électorale d'un candidat aux présidentielles soucieux

de séduire la première minorité ethnique de son pays n'est en pas moins déterminante pour toute l'Amérique latine : la valeur des mandats envoyés par ces immigrés à leur famille restée au pays a dépassé 32 milliards de dollars en 2003. Cependant, cette manne ne suffira pas à faire oublier les griefs et les rancoeurs. L'époque où le continent suivait au pas « l'oncle Sam » semble bien révolue. Et les tête-à-tête que le président américain aura avec ses homologues, venus d'un continent qui vire à gauche, n'auront rien d'une séance de remerciements.

L'immigration, mais aussi le commerce et la lutte contre le terrorisme sont les principaux écueils de cet ordre du jour. Sur la question migratoire, le président mexicain s'est certes réjoui de « cette réponse aux efforts menés pour défendre les droits de la personne, le droit au travail et les droits civiques » des Mexicains. « Mais nous voulons plus... nous voulons plus ! » a répété Vicente Fox, dont les relations avec « l'ami » George W. Bush se sont détériorées depuis son refus de soutenir la guerre en Irak.

L'Argentine, sur un autre sujet, n'a pas hésité à justifier ses amitiés cubaines en lâchant que « l'alignement systématique des positions et les relations charnelles (avec les États-Unis) n'existent plus ».

Les sujets de « franche » discussion ne manqueront pas non plus avec le

Brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, qui, depuis l'échec de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Cancun, s'applique à contrecarrer les ambitions américaines dans la région, et notamment la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Ce grand dessein, lancé par Bill Clinton lors du premier sommet des Amériques, en 1994, ne devrait d'ailleurs même pas être évoqué à Monterrey. Visant à l'origine l'abolition des frontières de l'Alaska à la Terre de Feu pour 830 millions de consommateurs, son ambition a été sérieusement réduite lors du dernier sommet préparatoire à Miami, en novembre. Le Brésil, d'autre part, a décidé de jouer sa propre carte avec le Mercosur, union douanière conclue en 1991 entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, qui s'est élargie il y a moins d'un mois à cinq nations andines.

Lula, décidément sur tous les fronts, vient enfin de montrer une nouvelle fois qu'il ne craint pas d'affronter la première puissance mondiale : il vient d'imposer la prise de photos et d'empreintes digitales à tous les citoyens américains franchissant ses frontières... en réponse aux mesures antiterroristes du même acabit imposées par Washington aux étrangers qui veulent entrer aux États-Unis.

Pour le président américain, ce sommet est l'occasion d'apaiser ces contentieux, mais aussi de redresser l'image vacillante de son pays. Selon un récent sondage, seuls 53 % des Latino-Américains ont aujourd'hui une opinion favorable des États-Unis, contre 67 % il y a à peine trois ans.

## POLITIQUE

## Le ministre de la Défense déterminé à obtenir du financement pour l'armée

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'augmentation du financement de l'armée est loin d'être confirmée pour le prochain budget fédéral, mais le nouveau ministre de la Défense est déterminé à obtenir des fonds supplémentaires.

David Pratt croit que le ministère de la Défense a suffisamment contribué à la réduction des dépenses gouvernementales. Le président du Conseil

du Trésor, Reg Alcock, a indiqué qu'il veut réduire les dépenses des différents ministères de 1 milliard de dollars avant le dépôt du prochain budget. David Pratt a pour sa part affirmé que son ministère a déjà fait sa part, en réallouant 200 millions de dollars au budget de cette année. Les fonds qui pourraient éventuellement être dégagés devraient demeurer dans les coffres de la Défense, a ajouté le ministre.

M. Pratt s'oppose à ce que les militaires se transforment en force de maintien de la paix, légèrement armée. Il souhaite plutôt que l'armée canadienne soit une puissance moyenne, capable d'engager le combat lorsque nécessaire.

Selon le ministre, dès que les finances publiques le permettront, la Défense recevra sa part du budget. « Je suis déterminé à y parvenir », a-t-il assuré.

## Ralph Goodale n'est pas convaincu du bien-fondé des fusions bancaires

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Ce ne sera pas facile pour les grandes banques de convaincre le nouveau ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, que les fusions sont dans l'intérêt public.

Le nouveau ministre examine

toujours actuellement les recommandations finales des banques quant aux critères qu'Ottawa devrait retenir pour cautionner un projet de fusion entre les grandes institutions financières.

« Selon moi, il est de toute première importance que l'intérêt public soit entendu et protégé et

nous verrons comment nous pourrions y arriver », a-t-il déclaré en entrevue.

Il espère être en mesure de déposer la nouvelle politique sur les fusions dans le secteur financier en juin, comme l'a promis son prédécesseur, John Manley.

« J'ai bien hâte de prendre connaissance de la position des banques et des autres parties », a affirmé M. Goodale. Le nouveau titulaire des Finances semble beaucoup plus prudent sur cette question que John Manley, avocat fiscaliste de formation, qui semblait favorable aux fusions des grandes banques canadiennes.

## PANNE D'ÉLECTRICITÉ

# Ottawa a appliqué un plan d'urgence datant de la guerre froide

JIM BRONSKILL  
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Au moment de la gigantesque panne d'électricité de l'été dernier, le gouvernement fédéral a dû appliquer un plan d'urgence datant de la guerre froide, qui a nettement besoin d'une révision.

Des notes de service dont la Presse Canadienne a pris connaissance grâce à la Loi d'accès à l'information révèlent que ce manuel dépassé, la confusion qui régnait sur la gravité de la panne et des problèmes subséquents de communication sont parmi les lacunes observées au cours de la panne de la mi-août qui a plongé dans le noir la majeure partie de l'Ontario et une bonne partie du nord-est des États-Unis. Quelque 50 millions de personnes ont alors été touchées par la défaillance, qui a pris naissance en Ohio le 14 août et a déclenché une série de pannes en cascade.

En Ontario, la province avait la res-

ponsabilité de s'occuper du problème, mais le gouvernement fédéral devait lui donner un coup de main.

Or, le Guide du gouvernement pour les situations d'urgence, qui est supposé servir de plan fédéral de coordination en cas d'urgence, est vraiment dépassé, souligne la note d'un analyste du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile.

L'ouvrage « a été préparé à l'époque de la guerre froide, pour fournir une assistance civile à la mobilisation militaire en cas d'incursion soviétique en Allemagne (...) ou d'autres types d'urgences nucléaires ou nationales dans le contexte de la guerre froide », écrit l'analyste. Il a besoin d'une sérieuse révision, pour refléter la nouvelle réalité des événements qui pourraient survenir en Amérique du Nord, incluant des cyberattaques, des incidents attribuables au terrorisme et des défaillances d'infrastructures essentielles résultant d'une panne d'électricité. »



## QUI A TUÉ BLANCHE VON TRIECK ?

# GRANDE OOURSE

## ce soir 21h

[www.radio-canada.ca/grandourse](http://www.radio-canada.ca/grandourse)

Auteur: Frédéric Ouellet • Réalisateur: Patrice Sauvé

 **Ici**  
Radio-Canada

SALON DE L'AUTO

# Passion ou... mal nécessaire

NADINE FILION  
COLLABORATION SPÉCIALE

Au guichet d'admission du Palais des congrès, les visiteurs se pressaient par milliers, avides d'envahir les 375 000 pieds carrés réservés aux derniers modèles d'automobiles. Mais qu'est-ce qui pousse donc les gens à quitter le confort de leur salon par un dimanche de tempête pour aller se perdre dans la foule du 36<sup>e</sup> Salon de l'auto de Montréal ?

Pour Philippe Lajoie, Michel Nadeau et son frère Richard, tous de Longueuil, c'est la passion. À 15 h, deux heures après leur entrée au Salon, ils en étaient encore au premier stand — celui de GM, en l'occurrence. « On prend le temps de s'asseoir dans tous les véhicules, expliquent-ils. On devrait être ici jusqu'à 22 h ! »

Plantés devant le nouveau cabriolet XLR de Cadillac, ils discutent cheveux-vapeur et qualité des produits. « Il faut avant tout que je puisse m'identifier à une voiture, que je la trouve belle, dit Philippe. Je rêve d'une grosse Mercedes avec boîte automatique. » Michel privilégie davantage la performance brute : « Une bonne tenue de route et de la puissance, délivrée par une voiture à propulsion, avec boîte manuelle. La Porsche 911 Turbo, par exemple. »

Un couple de Victoriaville s'extirpe d'une Lexus RX330. « C'est ce que mon patron vient d'acheter, je voulais voir comment on s'y sent, dit Yves Labrecque. J'avoue que, pour moi, un véhicule, c'est avant tout l'image, le prestige. Je voudrais bien troquer mon Honda CR-V pour un BMW X5... » Sa femme, Geneviève, tient un discours différent : « Un véhicule doit d'abord et avant tout être confortable. Je fais deux heures de route tous les jours pour aller au boulot et en reve-



Patrick Cholette, 8 ans, au volant d'une Volvo C70 cabriolet.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

nir. J'aimerais bien une BMW quatre portes, parce que lorsque tu appuies sur le champignon, ça avance. » Ted Sulmon, de l'Île-des-Soeurs, aime par-dessus tout l'odeur de neuf des bagnoles. « Mais c'est dommage, cette odeur disparaît aussi rapidement que les sensations qu'on a à conduire une nouvelle voiture... » Nous au-

rons pu interroger 100 personnes sur leur passion — ou leur raison —, nous aurions reçu 100 réponses différentes. Tous ne sont néanmoins pas en train de rêver. Robert Laroche, dans la cinquantaine, soutient ne plus vibrer pour les voitures. « Autrefois, j'aimais leur design, leurs couleurs, leur finition. Mais la mala-

die a passé avec l'âge. » S'il s'est retrouvé au Salon, c'est que sa femme cherche un nouveau véhicule, sans doute une berline luxueuse. Sauf que... « J'aime les voitures, mais au prix qu'elles se vendent, je les considère comme un mal nécessaire plus qu'autre chose », dit Francine Tétreault. Un mal nécessaire ? Pas si

l'on considère que les 650 différents modèles qu'accueille le Salon, qui bat son plein toute la semaine, sont là pour être approchés, pour qu'on ouvre leurs portières, pour qu'on s'y assoie, pour qu'on empoigne leur volant... Bref, pour qu'on s'imagine, l'espace d'un moment, en être l'heureux propriétaire...

# Festival des accidents

RAYMOND GERVAIS

Le Salon de l'auto se déroule actuellement au Palais des congrès de Montréal, mais sur les routes de la province, c'était le festival des accidents hier. De nombreux carambolages se sont produits dans la région métropolitaine et plusieurs personnes ont été blessées.

La Sûreté du Québec et les différents corps policiers municipaux ne comptaient plus les accrochages. Selon la police, dans la très grande majorité des cas, l'incurie des automobilistes est en cause. Les con-

ducteurs ne semblent pas encore avoir compris qu'ils doivent adapter leur conduite à l'état de la route. Or, hier, toutes les conditions étaient réunies pour avoir un accident réussi : une bonne base de glace invisible (erronément appelée « glace noire ») s'était formée grâce à de l'humidité et à la chaleur qui se dégagent des tuyaux d'échappement. À cela, on ajoute une petite couche de neige, qui agit sur la glace comme une cire à polir. Le fait de rouler avec des pneus quatre saisons qui ont de préférence plus d'un an d'usure augmente

encore les chances d'avoir un bon accident. Enfin, suivre de près le véhicule qui nous précède en maintenant une bonne vitesse et en n'oubliant pas d'appliquer les freins au moment opportun complète la recette.

Nombreux sont les automobilistes qui ont goûté à ce plat amer hier. En milieu de journée, l'autoroute des Laurentides (15 Nord), à la hauteur de Mirabel, a été fermée à

la circulation durant près d'une heure à la suite d'un carambolage impliquant huit véhicules. Cet accident a fait quatre blessés légers. Quelques instants plus tard, deux autres accidents sont survenus sur la même route, encore une fois entre plusieurs automobiles.

Toute la journée, les accidents et les sorties de routes se sont succédé

sur l'autoroute 15 au rythme d'un manège d'autos tamponneuses.

Même situation sur l'autoroute 40 à la hauteur de Rigaud, où il a aussi fallu fermer l'autoroute temporairement. Sur l'autoroute des Cantons-de-l'Est (10), de nombreux automobilistes se sont également retrouvés dans le dé-

**ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC**

**CONSULTATION GÉNÉRALE**

PROJET DE LOI N° 38,  
LOI SUR LE COMMISSAIRE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

La Commission des affaires sociales est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 9 mars 2004 dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 38, *Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 20 février 2004.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : Mme Denise Lamontagne, avocate, secrétaire de la Commission des affaires sociales, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248  
Courriel : dlamontagne@assnat.qc.ca

**LOTO QUÉBEC** TVA, le réseau des tirages

**Résultats**

<b>649</b> Tirage du 2004-01-10	GAGNANTS	LOTS
6/6 1	5 000 000,00 \$	
5/6+ 6	98 834,00 \$	
5/6 250	1 897,60 \$	
4/6 13 339	68,10 \$	
3/6 252 292	10,00 \$	
Ventes totales:	14 391 735 \$	
Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$	

<b>49</b> Tirage du 2004-01-10	GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 \$	
5/6+ 0	50 000,00 \$	
5/6 28	500,00 \$	
4/6 1 612	50,00 \$	
3/6 25 552	5,00 \$	
Ventes totales:	613 485,50 \$	

<b>Extra</b> Tirage du 2004-01-10	<b>Extra</b> Tirage du 2004-01-11	<b>Quintessence</b> Tirage du 2004-01-11
NUMÉRO 956362	NUMÉRO 344539	126 7712

<b>Panéo</b> Tirage du 2004-01-11	<b>Panéo Special</b>
13 18 19 20 26 29 38 41 44 47	
49 50 51 56 58 59 64 65 66 67	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

**SUPER 7** PROCHAIN GROS LOT BON LE 16 JANVIER 2004 **20 000 000 \$**

Vous manquez de contacts ?

Ne manquez pas notre vedette SURPRISE !

**CABARET & RESTAURANT**

**les Amazones**

Du lundi 12 au samedi 17 janvier

En spectacle :

**ALENA DOWNS** «Miss Nude Vancouver 03»  
6820 Saint-Jacques O. (514) 484-8695

**Charlevoix**

200 ans de tradition touristique !

LE MASSIF MONT GRAND-FONDS

www.lemassif.com www.montgrandfonds.com

Visitez notre site internet au **www.tourisme-charlevoix.com** et courez la CHANCE DE GAGNER une SEMAINE INOUBLIABLE dans Charlevoix comprenant hébergement, repas gastronomiques et activités pour 2 personnes

et découvrez nos nombreux forfaits hiver 2003-04

**Charlevoix** Association Touristique Régionale

1 888 777 9852  
www.tourisme-charlevoix.com

## ACTUALITÉS

# Fin tragique d'une vingtaine d'Albanais qui tentaient d'entrer illégalement en Italie

LAZAR SEMINI  
ASSOCIATED PRESS

TIRANA – Quatre navires, un avion et un hélicoptère ont vainement poursuivi hier les recherches en mer Adriatique pour tenter de retrouver les personnes portées manquantes après le naufrage, la veille, d'une embarcation qui transportait des Albanais cherchant à se rendre illégalement en Italie.

Le bilan officiel de 21 morts risquait

fort de s'alourdir, des familles albanaises faisant état de sept disparus, ce qui pourrait porter à 28 le nombre total des victimes, qui ont apparemment succombé aux basses températures. Selon Florian Serjani, porte-parole du ministère albanais de l'Intérieur, ces sept personnes ne font partie ni des 21 morts, dont 20 ont pu être identifiés, ni des 11 survivants.

Sur la base de cette information, certains craignaient qu'un second bateau

ait également chaviré, aggravant encore le bilan du naufrage de samedi matin au large de la péninsule de Karaburun, près de Vlora (140 km au sud-ouest de Tirana).

« Les enquêteurs s'emploient à vérifier ce qu'il est advenu de ces personnes, a expliqué Engjell, porte-parole de la police. Mais à notre connaissance, il n'y avait qu'un seul canot pneumatique. »

Interrompues samedi par la nuit, les recherches en mer et le long de la côte

ont repris hier matin, alors que les conditions météorologiques étaient difficiles. Deux navires et un avion italiens ont participé aux opérations de sauvetage. Un hélicoptère de l'OTAN y a également pris part avant de rebrousser chemin en raison de vents violents, a précisé M. Serjani.

« Nous avons demandé aux Italiens de nous aider davantage afin de couvrir une zone plus large et de faire face au mauvais temps », a-t-il ajouté. La police albanaise, qui surveille la

côte à l'aide de radars afin de prévenir le départ de candidats à l'immigration clandestine de l'autre côté de l'Adriatique, avait repéré vendredi soir un canot dérivant sur une mer démontée et sous une pluie battante. Elle avait alors demandé l'aide de l'Italie et de l'OTAN, aucun autre bateau albanais ne pouvant porter au secours de cette embarcation, tombée en panne et soulevée par des vagues de cinq à six mètres.

LOTTO QUÉBEC		Résultats		
Tirage du 2004-01-11		TVA, le réseau des tirages		
1 lot de 5 millions \$ (décomposable)	3 lots de 500 000 \$ (décomposables)	Pour chacun de ces quatre numéros gagnants :		
3631077	1376784 3583489 1547459	6 derniers chiffres	10 000 \$	
		5 derniers chiffres	1 000 \$	
		4 derniers chiffres	100 \$	
		3 derniers chiffres	40 \$	
		2 derniers chiffres	20 \$	
<b>100 lots de 1 000 \$</b> (non décomposables)				
1002077 1364231 1053656 1365947 1078969 1366293 1108305 1420241 1111306 1420579 1143930 1431989 1289876 1469108 1312606 1518213 1319734 1552025 1321296 1573592 1340834 1575911 1352456 1582391 1361203 1639130	1691540 1698637 1708369 1722809 1731509 1731509 1753765 2353459 2010352 2364302 2016976 2389124 2020310 2406353 2040002 2459085 2087799 2479973 2250352 2491727 2257474 2545556 2286845 2604226	2286860 2293317 2305992 2327359 2327980 2329917 2353459 2364302 2389124 2406353 2459085 2479973 2491727 2545556 2604226 2619902 2622882 2672910 2682648 3169559 2694400 3176178 2724595 3178313 2736753 3188259 2746189 3211678 2746329 3222277 2750735 3236949 2753040 3290010 2768233 3298868 3041920 3306766 3056780 3310239 3119759 3344880	3140451 3144440 3168307 3169559 3176178 3459557 3178313 3600705 3188259 3675499 3211678 3719688 3222277 3731629 3236949 3748248 3290010 3756354 3298868 3758404 3306766 3761547 3310239 3769675 3344880 3785421	
<b>100 Voyages</b> (ou 5 000 \$) (non décomposables)				
207G047 411G985 242G499 444G648 258G869 486G337 266G701 490G815 360G137 493G768	496G336 706G291 542G681 740G755 555G063 753G298 568G564 774G855 570G066 786G928 608G593 821G382 614G880 857G631 657G565 120H157 682G401 165H872 683G401 226H328 706G291 265H995 740G755 270H986 753G298 359H915 774G855 364H738 786G928 452H251 821G382 461H386 857G631 549H935 120H157 584H059 165H872 612H246 226H328 619H480	647H209 672H840 691H904 699H898 724H427 793H179 794H020 810H103 824H442 824H340 842H340 355J569 854H442 364J634 118J180 398J763 126J292 402J280 169J401 411J388 172J233 457J980 178J108 464J641 181J240 470J740 201J820 473J079 217J931 488J417 219J446 497J622	227J029 247J086 258J970 267J343 285J266 288J510 303J578 320J078 325J141 672J343 339J152 674J581 355J569 684J808 364J634 686J962 398J763 689J556 402J280 709J881 411J388 796J077 457J980 800J419 464J641 818J947 470J740 823J718 473J079 870J550 488J417 877J397 497J622 877J668	
<b>100 Volvo S40</b> (ou 38 500 \$) (non décomposables)				
121K873 691K823 125K799 720K743 138K724 729K567 144K591 754K143 175K219 771K158 204K397 772K950 205K090 780K958 242K077 791K904 245K814 833K210 249K643 840K612 266K211 848K272 272K962 858K729 280K111 873K086 293K716 883K805 308K785 132L321 309K211 143L878 320K646 201L244 357K629 203L556 359K999 216L207 368K290 232L433 369K630 283L901 399K487 304L043 407K153 326L445 416K951 457L630 455K171 469L999 533K211 513L242 554K491 526L341 565K822 531L435 620K624 563L550 620K854 633L313 652K500 654L831 653K681 680L728	701L817 772L924 832L464 854L422 102M869 103M518 151M668 153M477 219M882 223M687 230M150 247M546 289M454 306M939 326M946 369M561 396M506 433M078 442M012 464M544 474M235 511M384 512M104 514M161 530M885 532M525 550M898 568M064 595M738 603M576 612M515 626M751 725M413 737M908 799M147 869M768	31 Land Rover Freelander SE (ou 50 000 \$) (non décomposables)	2003-12-01 336C489 2003-12-02 243C291 2003-12-03 818A249 2003-12-04 272A654 2003-12-05 169D502 2003-12-06 678D345 2003-12-07 603B487 2003-12-08 367C763 2003-12-09 379F182 2003-12-10 475A099 2003-12-11 402E472 2003-12-12 211D303 2003-12-13 333D127 2003-12-14 816F330 2003-12-15 645C526 2003-12-16 196D765	2003-12-17 399A488 2003-12-18 330B324 2003-12-19 586B790 2003-12-20 573B717 2003-12-21 144E350 2003-12-22 636E777 2003-12-23 340B367 2003-12-24 549D674 2003-12-25 1566C79 2003-12-26 647D643 2003-12-27 608B932 2003-12-28 565D230 2003-12-29 766E373 2003-12-30 144B735 2003-12-31 295E431
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.				

## La proportion de fumeurs a diminué de moitié en 40 ans

TRISTAN PÉLOQUIN

Le 11 janvier 1964, au terme d'une vaste étude des connaissances scientifiques commandée par le président Kennedy, une véritable bombe tombait sur les États-Unis : le tout premier rapport gouvernemental établissant un lien incontestable entre le cancer du poumon et le tabagisme était publié.

Aujourd'hui considéré comme le point de départ de la lutte contre le tabagisme en occident, le rapport avait à l'époque provoqué d'importants bouleversements dans la société américaine, qui était alors composée à 46 % de fumeurs (contre 22,6 % en 2002).

Conscient de l'onde de choc qu'il s'apprêtait à provoquer en établissant des liens aussi inquiétants, l'auteur de l'étude, le Surgeon General (ministre de la Santé) Luther L. Terry, avait même volontairement décidé de rendre son rapport public un samedi matin afin de limiter au maximum l'impact sur les parquets boursiers.

L'impact a été immédiat et, à la surprise générale, dans les trois mois qui ont suivi la sortie du rapport, la consommation de cigarettes avait baissé de plus de 20 % (pour reprendre graduellement par la suite, avant de chuter pour de bon en 1973). Simultanément,

les médecins, qui comptaient 54 % de fumeurs dans leurs rangs, ont commencé à changer leur attitude par rapport au tabagisme, lançant des campagnes nationales de sensibilisation.

Suivant la tendance, à peine un an plus tard, le Congrès américain adoptait sa première loi antitabagisme, forçant les fabricants à apposer des messages d'avertissement sur leurs paquets de cigarettes. Puis les publicités télé ont été bannies des ondes.

### Le Canada traîne la patte

Quarante ans plus tard, aux yeux du codirecteur de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, Louis Gauvin, il ne fait aucun doute que la sortie du rapport Terry correspond à un moment clé de l'histoire. « Il s'agit du premier document crédible, officiel et complet publié à l'échelle internationale. C'était la première fois qu'on disait aussi clairement que la cigarette est un produit mortel. C'est de là qu'ont découlé une multitude de politiques antitabac, tant aux États-Unis qu'ailleurs dans le monde, qui ont permis de réduire considérablement le taux de tabagisme », souligne-t-il.

Au Canada, il aura cependant fallu attendre encore quelques années avant que les autorités gouvernementales, pourtant conscien-

tes des dangers du tabac, n'emboîtent le pas en mettant sur pied leur propre commission parlementaire.

Enfin publié en 1970, six ans après l'adoption des premières mesures antitabac aux États-Unis, le rapport Isabelle, du nom du Dr Gaston Isabelle, à l'époque député libéral de Hull, a néanmoins eu un impact considérable. « Avant même que ses recommandations soient publiées, l'industrie du tabac, qui craignait comme la peste qu'on lui impose une réglementation trop sévère, a reconnu publiquement les méfaits de la cigarette et a décidé de s'autoréglementer », rappelle M. Gauvin.

Selon M. Gauvin, le rapport Terry a aussi ouvert la porte aux poursuites historiques de 1994, intentées simultanément par une quarantaine d'États américains contre les quatre plus importants fabricants de produits du tabac.

Réglé à l'amiable en 1998 dans le cadre du Master Settlement Agreement, ce mégaprocès a finalement mené à la publication de millions de pages de documents secrets sur les pratiques commerciales de l'industrie et à une entente globale forçant les quatre grands cigarettiers à remettre aux États plus de 200 milliards en 25 ans, dont une bonne partie est utilisée pour l'amélioration des soins de santé et pour la lutte contre le tabagisme.

Depuis la sortie du rapport Terry, 27 autres documents établissant des liens entre le tabagisme et différentes maladies mortelles ont été publiés par le département américain de la Santé. Dans la foulée du 40<sup>e</sup> anniversaire du premier rapport, le Surgeon General a promis un rapport spécial faisant état de l'ensemble des connaissances scientifiques sur les méfaits du tabac.

## EN BREF

### Martin doit défendre le Québec

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, demandé à Paul Martin de mettre de l'avant les préoccupations du Québec à la rencontre qu'il aura cette semaine avec le président

des États-Unis, George W. Bush. M. Duceppe craint que Paul Martin ne cherche qu'à démontrer au président américain que le Canada s'alignera désormais sur sa politique. « Les Québécois envisagent la modalisation différemment, sur une base plus humaniste marquée par la protection de l'environnement et par un renforcement des relations multilatérales », soutient M. Duceppe.

### Candidate du Bloc dans Terrebonne

La députée du Bloc québécois dans Terrebonne-Blainville, Diane Bourgeois, a de nouveau sollicité hier l'investiture du Bloc dans la circonscription qu'elle représente déjà à la Chambre des communes, afin de représenter le Bloc aux prochaines élections fédérales.

# REMISES EN ARGENT GARANTIES

## LES CARTES DIVIDENDES CIBC

Depuis 1998, nous avons accordé plus de 150 millions de dollars en remises en argent

Chaque dollar que vous portez à votre carte Dividendes<sup>MD</sup> CIBC vous permet d'obtenir une remise en argent – de l'argent que vous pourriez dépenser comme bon vous semble.

- Jusqu'à 1 % de remise en argent lorsque vous utilisez la carte Dividendes CIBC, et jusqu'à 2 % lorsque vous utilisez la carte Dividendes Platine CIBC<sup>MD</sup>.
- Remise en argent garantie, et facile à obtenir – elle apparaît automatiquement sur votre relevé de décembre.

Nous vous aidons à en avoir plus pour votre argent<sup>MC</sup>.

Appelez au 1 888 202-4444, ou visitez [argent-remis-garanti.com](http://argent-remis-garanti.com)



Pour ce qui compte dans votre vie

# NISSAN

## Résolution du nouvel an n°56

CHANGEZ POUR DU NEUF

# SPÉCIAL DE DÉBUT D'ANNÉE

**1<sup>er</sup>** <sup>12</sup> Seulement jusqu'au  
2<sup>e</sup> janvier 2004!

### Pathfinder Chinook 2004

LOCATION À PARTIR DE

**399\$**  
/MOIS<sup>†</sup>

Comptant initial de **4 495\$**  
(transport et préparation compris)

FINANCEMENT À L'ACHAT

**3,8%<sup>\*\*</sup>**

PRIX À L'ACHAT

**36 200\$\***  
PDSF

- Moteur V6 de 240 chevaux
- Boîte de vitesses automatique
- Jantes en alliage de 16 po
- Climatiseur
- 4 roues motrices tout mode / automatique
- Toit ouvrant électrique avec glace coulissante
- Commande audio et régulateur de vitesse sur le volant de direction
- Radio Bose<sup>MD</sup> 150 watts avec changeur 6 CD intégré
- Élargisseur d'ailes
- Sellerie de tissu spécial Chinook
- Et beaucoup plus!

VERSEMENT DE LOCATION  
**PAYÉ PAR**  
**NISSAN!<sup>††</sup>**



### Quest 2004

LOCATION À PARTIR DE

**399\$**  
/MOIS<sup>†</sup>

Comptant initial de **3 495\$**  
(transport et préparation compris)

FINANCEMENT À L'ACHAT

**3,8%<sup>\*\*</sup>**

PRIX À L'ACHAT À PARTIR DE

**32 900\$\***  
PDSF

- Moteur V6 de 240 chevaux
- Boîte automatique à 4 rapports
- Siège de la 2e et 3e rangée se repliant à plat
- Régulateur de vitesse
- Système antidémarrage du moteur
- Dispositif ABS et freins à disque aux 4 roues
- Climatatisation avant et arrière
- Contrôle de traction
- Système audio AM/FM/CD 150 watts
- 2 coussins gonflables
- Rideaux gonflables (toutes les rangées)
- Sièges avant chauffants
- Ordinateur de bord
- Et beaucoup plus!



NISSAN	HONDA	TOYOTA
QUEST 3.5S 240 HP	ODYSSEY LX 240 HP	SIENNA LE 230 HP
✓	--	--
✓	--	--
✓	--	--
✓	--	✓
✓	--	✓
✓	--	--
✓	--	--

SIÈGES DE LA 2<sup>e</sup> RANGÉE SE REPLIANT À PLAT  
SIÈGES AVANT CHAUFFANTS  
RIDEAUX GONFLABLES MONTÉS AU PAVILLON  
TÉLÉDÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES  
LECTEUR CD  
HUIT HAUT-PARLEURS  
CHAUFFE-BLOC

AUTRES VERSEMENTS DE LOCATION  
**PAYÉS PAR NISSAN!<sup>††</sup>**

Sentra, Xterra ou Frontier 2004

[www.nissan.ca](http://www.nissan.ca) 1 800 387-0122

JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE<sup>†</sup>



<sup>†</sup>Location de 48 mois pour le Pathfinder Chinook 2004 avec boîte de vitesses automatique (5CRG74 AE00) et la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (V6RG74 AA00). Acompte ou échange équivalent de 4 495 \$ pour le Pathfinder Chinook et de 3 495 \$ pour la Quest. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement et dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. <sup>††</sup>Le premier versement est acquitté par Nissan Canada pour les modèles neufs et de démonstration du Pathfinder Chinook 2004. Le premier versement client est exigible 30 jours après la date de signature du contrat de location. Les 2 premiers versements sont acquittés par Nissan Canada pour les modèles Sentra 2004. Le premier versement est acquitté par Nissan Canada sur les modèles Xterra ou Frontier 2004 et les modèles Altima, Xterra ou Frontier 2003. Ces offres ne peuvent s'appliquer aux locations pré-acquittées. \*PDSF du Pathfinder Chinook avec boîte de vitesses automatique (5CRG74 AE00) et de la Quest avec boîte de vitesses automatique (V6RG74 AA00). \*\*Taux de financement de 3,8 % à l'achat pour le Pathfinder Chinook 2004 et la Quest 2004 pour les termes jusqu'à 36 mois. **Assistance routière 24 h**. †, ††, †††, ††††. \*\*\*Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat, transport et préparation (986 \$ pour le Pathfinder et 995 \$ pour la Quest) en sus sur les offres d'achat. Sur approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre/louer à prix moindre. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. †Chez les concessionnaires participants. Nissan, le logo Nissan, la signature «Découvrir\_» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

# faites



**35 %**  
de rabais  
sélection de lingerie  
Calvin Klein



**30 %**  
de rabais  
dessous  
chauds Elita,  
Mantles<sup>mc</sup>  
et Stanfields  
pour elle



**40 %**  
de rabais  
chaussettes  
et sous-vêtements  
Tommy Hilfiger  
pour lui



**50 %**  
de rabais  
serviettes  
ToGo<sup>mc</sup> Essentiel



**50 %**  
de rabais  
literie Royal Velvet  
Le choix varie selon le magasin.  
Aucun bon d'achat différé.

**Achetez 2 articles,  
le 3<sup>e</sup> est gratuit**  
collants et chaussettes  
Jockey pour elle

Le troisième article doit être de valeur  
égale ou inférieure.

**Achetez un article,  
le 2<sup>e</sup> est à moitié prix**  
sous-vêtements classiques  
Jockey pour toute la famille,  
dessous Comfies pour elle,  
sous-vêtements Jockey en jean  
pour lui et chaussettes.

Le 2<sup>e</sup> article doit être de valeur égale ou inférieure.

**50 %** de rabais  
sous-vêtements  
ToGo<sup>mc</sup> pour fille

Ord. 3,99 \$ à 9,99 \$  
Solde 1,99 \$ à 4,99 \$

**30 %** de rabais  
dessous  
amincissants  
pour elle

Flexees et Wonderbra

**55 %**  
de rabais  
bagages  
Stylus  
de Skyway

**50 %**  
de rabais  
bagages  
Profile de  
Samsonite

**7,99 \$**    **17,99 \$**  
paquets  
de 6 torchons  
ou 12 linges  
à vaisselle

ensemble  
napperons  
et serviettes  
de table,  
8 pièces

**50 %** de rabais  
contenant  
Rubbermaid  
pour aliments  
et boissons

**40 % à 50 %**  
de rabais  
literie ToGo<sup>mc</sup>  
en finette

**40 % à 50 %**  
de rabais  
oreillers, couettes  
et couvre-matelas  
Ralph Lauren  
et Healthy Living<sup>®</sup>

**40 %**  
de rabais  
couverture  
Mantles<sup>mc</sup> en duvet

# Liquidation multirayon

## À L'AFFICHE

### POUR ELLE

**maintenant 29,99 \$**

choix de hauts en tricot  
pour femme

Style&Co., mac & jac et Maxfield.  
Tailles courantes et petites.  
Prix originaux 39,99 \$ à 45 \$.

**maintenant 24,99 \$**

pulls automne-hiver ToGo<sup>mc</sup>  
pour elle

Tailles courantes et petites.  
Prix original 45 \$.

**maintenant 39,99 \$**

sélection de pantalons  
automne-hiver pour femme

Mantles<sup>mc</sup>, Melrose, Style&Co.  
et Maxfield. Tailles courantes et petites.  
Prix originaux 54 \$ à 69 \$.

**maintenant 49,99 \$**

sélection de jeans  
pour elle et lui

Tommy Jeans, CK Jeans et Buffalo.  
Prix originaux 70 \$ à 80 \$.

**50 % de rabais**  
tenues de nuit et peignoirs  
automne-hiver Claudel  
pour elle

**jusqu'à 50 %  
de rabais**

choix de tenues de nuit,  
peignoirs, dessous de jour,  
soutiens-gorge mode, slips  
et dessous chauds pour elle

**jusqu'à 50 %  
de rabais**

sélection de sacs à main,  
portefeuilles, écharpes,  
ceintures, gants, chapeaux  
d'hiver et accessoires  
chauds pour elle

**40 % de rabais**  
vêtements d'extérieur  
automne-hiver pour elle

**jusqu'à 40 %  
de rabais**

sélection de vêtements  
griffés pour elle

Liz Claiborne, Jones New York,  
Tommy Hilfiger et bien d'autres.  
Tailles courantes et petites.

### BIJOUX ET CHAUSSURES

**NOUVELLE LIQUIDATION  
DE CHAUSSURES DE JANVIER!**

**jusqu'à 50 %  
de rabais**

vaste sélection de chaussures  
et de bottes pour tous

**25 % à 50 %  
de rabais**

bottes d'hiver pour  
toute la famille

**30 % de rabais  
additionnel**

bijoux et montres  
à prix déjà réduit

Sur nos derniers prix étiquetés.

DU LUNDI 12 AU DIMANCHE 18 JANVIER

# provision

## ACHATS-CHOCs GRANDES MARQUES, PRIX EXTRA!

**34,99 \$**  
jean Jones  
New York Sport  
pour elle



**19,99 \$ à 39,99 \$**  
fragrances pour elle  
et lui  
grandes marques,  
prix sensass!

Tant qu'il y en aura. Le choix varie selon  
le magasin. Les ventes sont finales.



dessous  
Elita en  
microfibre  
pour elle

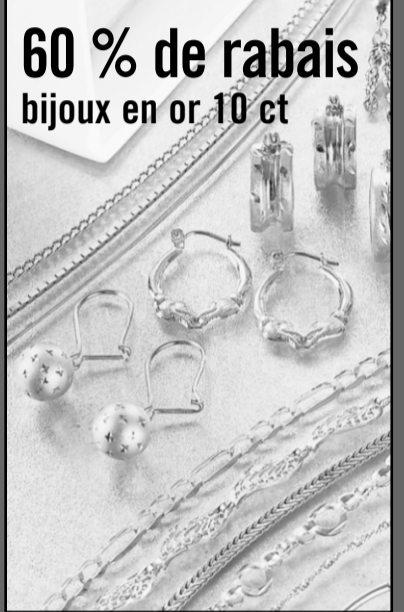
- slips haut échantés et cache-sexe 4,99 \$ ch.
- minicorsaires 9,99 \$ ch.
- camisoles 11,99 \$ ch.



**69,99 \$**  
chaussures  
Rockport  
pour elle



**60 % de rabais**  
bijoux en or 10 ct



**12,99 \$**  
trio de paires de  
chaussettes sport  
DKNY pour lui  
Prix de comparaison  
18,50 \$

**24,99 \$**  
bottes de  
randonnée  
Rugged Terrain  
pour lui

**1,99 \$** ch.  
assiettes plates  
ou à dessert  
et bols en stock  
suivi

**899 \$**  
duos-sommeil  
Caprice  
de Simmons,  
grand lit

### HOMME

**maintenant  
29,99 \$**  
tricots et chemises  
tout-aller pour lui  
Mantles<sup>mc</sup> et ToGo<sup>mc</sup>.  
Prix originaux 45 \$ à 50 \$.

**40 % de rabais**  
mode Polo Ralph  
Lauren pour lui  
Exception : nouveaux arrivages.

**30 % de rabais**  
complets et vestons sport  
pour lui  
Jones New York et Shipley

### ENFANT

**maintenant 4,99 \$**  
cols roulés Outline<sup>®</sup> pour enfant  
Tailles pour bébé et 2 à 16 pour enfant.  
Prix originaux 6,99 \$ et 7,99 \$.

**maintenant 9,99 \$**  
dormeuses pour bébé  
Prix originaux 14,99 \$ et 16,99 \$.

### FOYER

**jusqu'à 70 %  
de rabais**  
serviettes de Noël

**60 % de rabais**  
de Noël : articles de service,  
ornements, articles en étain,  
verrerie, vaisselle et articles  
fantaisie en céramique

**50 % de rabais**  
gadgets et ustensiles  
de cuisine ToGo<sup>mc</sup>

**30 % de rabais  
additionnel**  
litterie à prix déjà réduit  
Sur nos derniers prix étiquetés.

**30 % à 40 %  
de rabais additionnel**  
linge de table et de cuisine,  
couvertures, coussins et jetés  
à prix de liquidation  
Sur nos derniers prix étiquetés.

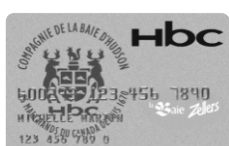
**15 % de rabais  
additionnel**  
duos-sommeil : modèles  
de rayon sans suite  
Sur nos derniers prix étiquetés.

**LIQUIDATION DE CANAPÉS :  
MODÈLES DE RAYON**  
Ord. 1 199 \$ à 1 999 \$.  
Solde 598 \$ à 998 \$.

**GRAND BALAYAGE...  
ON PARLE DE MILLIONS!**

- MEUBLES
- APPAREILS ÉLECTRONIQUES
- GROS ÉLECTROS
- DUOS-SOMMEIL

Les articles annoncés ne sont pas tous offerts à la Baie, Place Versailles. Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Atout griffé », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.



OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS\* EN UTILISANT CONJOINTEMENT  
VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

\*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



# Buvez Coca-Cola et financez l'école

La Presse termine sa série d'articles sur l'alimentation dans les écoles. Aujourd'hui: les boissons gazeuses qui rapportent.



MARIE ALLARD

1. À l'école des obèses
2. Faire des sous avec le sucre

Il n'y a pas que les universités qui signent des ententes d'exclusivité avec les compagnies de boissons gazeuses pour obtenir du financement. La commission scolaire des Découvreurs, à Québec, a reçu 350 000 \$ de Coke depuis 1999 en installant des distributeurs dans ses écoles.

À l'école secondaire André-Laurendeau, dans l'arrondissement de Saint-Hubert, les machines affichant les logos de Coca-Cola, Sprite, Nestea et Dasani sont fréquentées assidûment par les élèves. « J'achète des chips environ deux fois par semaine, parce que j'aime ça », dit Janie Allard-Morin, 12 ans. Sa copine Catherine a plutôt un faible pour les bonbons Skitters, vendus eux aussi dans les distributeurs.

Contrairement à ce qui a été annoncé cette semaine, les compagnies de boissons gazeuses ne vont pas retirer leurs produits des écoles secondaires du Canada d'ici la prochaine rentrée. Cela se fera, mais seulement dans les écoles primaires. Au Québec, ça ne change pas grand-chose puisqu'il n'y en a pas !

Au secondaire, c'est une autre paire de manches. Ironiquement, dans les établissements publics au budget serré, Coke permet aux jeunes de bouger. « Grâce à nos machines distributrices de boissons gazeuses, de chips et de barres de chocolat, nous obtenons une ristourne pour nos équipes sportives », confirme Suzanne Laforest, agente d'administration à l'école André-Laurendeau.

Les compagnies n'hésitent pas à faire valoir cet argument de vente. « Nos distributrices font en sorte que les écoles reçoivent beaucoup d'argent pour garnir leurs biblio-



Janie Allard-Morin, 12 ans, devant la machine distributrice de Coca-Cola de l'école secondaire André-Laurendeau. « Ce que je préfère, ce sont les bonbons Skitters et les chips », dit-elle.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

thèques ou financer leurs programmes sportifs », dit Christina Smith, directrice des affaires publiques de Coca-Cola dans l'est du Canada.

## Va-t-on trop loin ?

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) n'a rien contre ces ententes. « Nous n'avons pas de position là-dessus, ce ne sont pas des décisions qui relèvent de nous, indique Denis Pouliot, porte-parole de la FCSQ. C'est à chacun des établissements ou des commissions scolaires de faire son choix. »

« Il reste qu'il y a une question d'éthique à se poser, dit Diane Miron, présidente de la Fédération des comités de parents de la province de Québec. Jusqu'où va-t-on pour un peu de sous de plus ? N'est-ce pas incohérent de vendre du Coca-Cola ou du Pepsi dans une école ? »

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a tranché : pas question de vendre des boissons gazeuses. « Nous sommes l'exception à la règle et c'est très bien comme ça, souligne Lyne Lefebvre, présidente du comité central des parents de la CSDM. Quand on va à des journées de formation, on rencontre les représentants des compagnies qui nous font des offres alléchantes, mais nous n'en voulons pas. »

## Un nouveau Coke au lait

La situation pourrait bientôt changer. « D'ici deux ou trois ans, les entreprises vont être gênées d'offrir ce type de produits dans les écoles, prédit Marie Marquis, professeure au département de nutrition de l'Université de Montréal. Ce sera socialement inacceptable. Les compagnies vont être tenues d'innover, de proposer des produits plus audacieux. »

C'est déjà commencé. En plus de jus de fruits ou d'eau filtrée, Coca-Cola a lancé en août dernier la boisson Swerve, à base de lait écrémé. Fournissant 30 % de l'apport quotidien recommandé en calcium et en vitamines A, C et D, cette boisson est offerte exclusivement dans les écoles américaines. Elle est déclinée en trois parfums : chocolat, Vanana (vanille-banane) et Bloo (bleuet et fraise).

En novembre, Coca-Cola a annoncé ses nouvelles lignes directrices en ce qui concerne les ententes avec les écoles. « Nous avons conçu des directives qui donnent aux éducateurs la responsabilité de choisir ce qui est bon pour leurs élèves tout en permettant aux écoles d'amasser les fonds nécessaires au développement des jeunes », a dit John R. Alm, président de Coca-Cola.

Désormais, des minuteriers peu-

vent être installées sur les machines pour les rendre inopérantes à certains moments de la journée. « Et c'est au personnel de chaque école de décider ce qu'il veut dans ses distributeurs », précise Christina Smith.

Pepsi laisse lui aussi aux établissements le soin de sélectionner les produits offerts aux élèves. « Il y a des écoles qui ne veulent que de l'eau et du jus », illustre Hélène Reeves, du cabinet de relations publiques du même nom, porte-parole de la compagnie au Québec. Pepsi distribue les jus Dole depuis le printemps dernier, en plus de l'eau Aquafina.

« L'obésité, ce n'est cependant pas lié seulement à ce que les enfants boivent, fait remarquer Mme Reeves. C'est aussi une question d'activité physique. Il faut les encourager à bouger ! »

## Un adolescent de 15 ans gagne une bataille contre Pepsi

MARIE ALLARD

Un adolescent de 15 ans s'est battu contre Pepsi et a gagné la bataille. Nicholas Dodds, élève de 10<sup>e</sup> année à l'école secondaire d'Aurora, en Ontario, a en effet forcé sa commission scolaire à rendre public le contrat d'exclusivité qu'elle avait signé avec Pepsi, en faisant appel à la Loi d'accès à l'information ontarienne.

À la fin du mois de novembre, il a appris que la commission scolaire de York toucherait 3,7 millions en cinq ans pour la vente de boissons gazeuses dans les écoles, sans compter les 700 000 \$ reçus pour l'installation des machines distributrices.

« Je ne pensais jamais qu'un kid comme moi gagnerait contre une multinationale, dit Nicholas, joint par

La Presse à son domicile d'Aurora. J'ai dépensé 5 \$ pour déposer ma demande, tandis que Pepsi avait un budget d'au moins 50 000 \$ pour se défendre ! »

Tout a commencé il y a deux ans, quand l'adolescent décide d'écrire un article sur les machines distributrices pour le magazine *underground* qu'il dirige. « Comme la commission scolaire ne voulait rien me dire, j'ai pensé à la Loi d'accès, raconte-t-il. Au bout de quelques mois, j'ai obtenu une version censurée du contrat. Avec l'aide de mon père, j'ai alors porté l'affaire en appel et le juge m'a donné raison. »

Nicholas est, on s'en doute, opposé à la présence de distributeurs de boissons gazeuses dans les corridors de son école. « Les élèves for-

ment un marché captif qu'il faut préserver du marketing des compagnies, fait-il valoir. Après tout, on est censés aller à l'école pour apprendre, pas pour consommer ! »

## Gouvernement anti-junk food

Depuis sa victoire, l'adolescent est devenu la coqueluche des médias anglophones. « J'ai pu rencontrer le nouveau ministre de l'Éducation de l'Ontario, Gerard Kennedy, sur un plateau de la chaîne de télévision CTV, indique-t-il. Je lui ai fait part de mon point de vue. »

Il faut dire que le Parti libéral ontarien s'est fait élire, à l'automne, en promettant de sortir les distributeurs des écoles primaires. « Le ministre Kennedy en parle régulièrement », confirme Dave Ross,

directeur des communications du Ministère.

« Étant donné les problèmes d'obésité et de mauvaise condition physique que nous connaissons, je ne vois pas pourquoi nos écoles primaires devraient offrir du *junk food*, a dit M. Kennedy le 25 novembre. Je ne pense pas qu'il y ait de raison valable d'attendre septembre prochain pour sortir les machines distributrices des écoles. »

## Police de la poutine

Ça a porté fruit : la semaine dernière, les compagnies de boissons gazeuses ont fait savoir qu'elles retireraient leurs produits des écoles primaires de tout le Canada.

La nouvelle ne fait cependant pas que des heureux en Ontario, où

59 % des écoles touchent des revenus provenant des distributeurs, selon une étude du groupe People for Education. « C'est une source de financement importante, il ne faut pas s'en cacher », a dit à La Presse canadienne Joyce Bennett, présidente de la commission scolaire Thames Valley.

Il reste que le courant vers une alimentation plus saine à l'école semble difficile à renverser. À North York, près de Toronto, un groupe de mères baptisé « The Poutine Police » a changé le menu de la cafétéria de l'école Bayview, signalait récemment le *Toronto Star*. En disant adieu aux frites et bonjour aux carottes, cette police nouveau genre a remporté un prix de santé publique de la Ville de Toronto.



# LA BOUFFE À L'ÉCOLE

## ACTUALITÉS

### Campagnes de financement

# Y a-t-il autre chose que le chocolat?

MARIE ALLARD

Le midi, Virginie Lalime, enseignante d'une classe d'autistes, se transforme en marchande de bonbons à 5, 10 ou 25 cents. « Je les vends pour financer le camp de jour de mes élèves, explique-t-elle. Ils ont eux-mêmes préparé les petits sacs de friandises. »

La cause est noble et le succès indéniable. Les élèves de l'école secondaire André-Laurendeau, dans l'arrondissement de Saint-Hubert, sont nombreux à faire la queue devant le stand de M<sup>me</sup> Lalime. Tant pis pour les caries...

La situation est la même presque partout au Québec. « Les campagnes de financement, c'est vraiment le prochain gros défi des diététistes dans les écoles, dit

À la Commission scolaire de Montréal, un règlement est attendu pour bientôt, d'après Lyne Lefebvre, présidente du comité central des parents. « En attendant, les écoles ne savent pas où se brancher », souligne-t-elle.

Comment financer l'achat de livres pour la bibliothèque ou le bal de fin d'année tout en se tenant loin des sucreries? « Évidemment, on peut vendre des oranges plutôt que du chocolat, reconnaît Diane Miron, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec. Le problème, c'est que ça ne rapporte pas toujours autant. »

Et si, au lieu de faire le commerce du chocolat, les élèves emballaient les cadeaux à Noël, fabriquaient eux-mêmes des cartes de souhaits ou préparaient une dégustation de cocktails de fruits? Ce ne sont là que quelques-unes des suggestions proposées par le School Food Tool Kit (Boîte à outils de l'alimentation scolaire) du Center for Science in the Public Interest (CSPI) situé à Washington.

Une idée encore plus originale? Vendre des cartons désodorisants pour voitures portant le logo de votre école.

Il suffisait d'y penser...

**« Les campagnes de financement, c'est vraiment le prochain gros défi. »**

Sylvie Beaudry, responsable de la politique alimentaire de la commission scolaire English-Montréal. Les ventes de sucettes, de beignes et de chocolat sont très, très, très populaires et ça me dérange beaucoup!



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Virginie Lalime, qui enseigne à des enfants autistes à l'école secondaire André-Laurendeau, vend des bonbons pour financer un camp de jour. « Mes 15 élèves ont préparé eux-mêmes les petits sacs de friandises », explique-t-elle.

### EN BREF

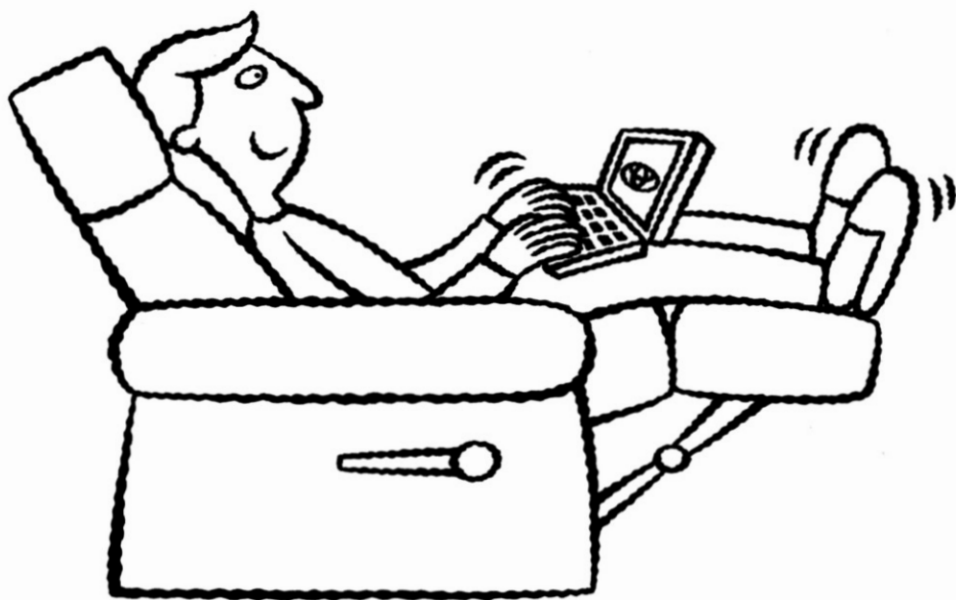
#### La pêche au poulamon commence enfin

Grâce aux froids sibériens des derniers jours, la pêche aux « petits poissons des chenaux » commencera finalement aujourd'hui, avec plus de deux semaines de retard. Selon l'Association des pourvoyeurs de Sainte-Anne-de-la-Pérade, il s'agit de l'ouverture la plus tardive de l'histoire moderne (rien ne dit en effet que les Amérindiens n'ont jamais dû attendre aussi longtemps). Le temps clément et l'ouverture, peu avant Noël, des vannes d'un petit barrage hydroélectrique en amont du village, sur la rivière Sainte-Anne, pour mettre fin aux embâcles à Saint-Raymond-de-Portneuf, avaient empêché la formation de l'épaisse couche de glace nécessaire à l'installation du « village de pêche ». La glace a fait son apparition mercredi, mais ce n'est qu'hier que les pourvoyeurs ont pu commencer à déployer leur équipement. Malgré ce retard, les organisateurs espèrent attirer autour de 80 000 visiteurs d'ici le 15 février. L'année dernière, une saison record, 130 000 pêcheurs avaient participé à l'activité. Chaque jour de pêche perdu représenterait un manque à gagner de 50 000 à 60 000 \$ pour l'économie locale de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Tristan Pélouquin

#### Avis d'ébullition d'eau potable

Les citoyens de Huntingdon, en Montérégie, y compris ceux des cantons de Hinchinbrooke et de Godmanchester, doivent faire bouillir l'eau du robinet durant au moins 10 minutes avant de la consommer. Cette mesure est rendue nécessaire à cause de nombreux bris survenus au cours des derniers jours dans le réseau d'eau.

## Pour paresseux endurcis en quête d'une voiture.



Maintenant, vous pouvez chercher une voiture neuve, bien calé dans votre bon vieux fauteuil. Grâce à Accès Toyota, c'est aussi simple que d'entrer dans notre site Web. Voyez tous nos modèles. Puis, comparez avec la concurrence au moyen de données de sources indépendantes. Tout cela, sans même vous lever une seule fois. Alors, prenez place, détendez-vous et rendez-vous à [accès.toyota.ca](http://accès.toyota.ca) pour obtenir plus de renseignements.

ACCÈS À L'INFORMATION

ACCÈS TOYOTA  
Une expérience d'achat tellement plus sympa



**ACTUEL**  
LA NOUVELLE SOCIÉTÉ

Tous les jours dans **LA PRESSE**



REGARD SUR  
LE MONDELa paix  
routière

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS

L'occasion est assez rare pour qu'on la souligne : le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin vient de terminer l'année 2003 sur un formidable succès qu'aucun média français, aussi critique et malintentionné soit-il, n'a pu ignorer ou contester, sinon pour dire, bien entendu, que le domaine était « consensuel » et le succès, facile à obtenir.

Ce spectaculaire succès, le voici : au 31 décembre 2003, on a dénombré tout bonnement 23 % moins de tués sur les routes françaises en comparaison de 2002. Une baisse radicale qui ramènera le nombre de morts de 7242 en 2002 à moins de 6000 en 2003. Même les spécialistes n'en croient pas leurs yeux : avec la consommation d'alcool et l'amour débriété de la chasse, la « violence routière » semblait faire partie du bagage génétique des Français.

Même si, traditionnellement, de petits pays comme la Grèce et le Portugal sont toujours demeurés les mauvais élèves de la classe européenne pour l'insécurité routière, la France a pratiquement toujours été le cancre numéro 1 du continent. En 1972, record absolu, il y avait eu 16 545 morts sur les routes françaises, alors que le trafic routier était inférieur de moitié à ce qu'il est aujourd'hui. C'est l'équivalent de 2000 morts au Québec (il y en a eu 703 en 2001, ce qui est déjà élevé).

À l'époque, il n'y avait, sauf exception, aucune limitation de vitesse sur les routes nationales et les autoroutes. Et si, en 1973, on a instauré cette limitation à 130 km/h sur les autoroutes, c'était uniquement pour faire des économies de pétrole. Il aura fallu une bonne vingtaine d'années de plus pour qu'on commence à se préoccuper de la conduite en état d'ébriété, phénomène général que tout le monde trouvait parfaitement normal.

## Mouton noir

À partir de ce pic historique de violence routière en 1972, les diverses mesures sur la vitesse, la ceinture de sécurité et les campagnes de prévention avaient abouti à une très lente diminution de la mortalité au fil des ans. Mais en comparaison des autres pays européens, la France demeurait le mouton noir et comptait toujours, toutes proportions gardées, deux fois plus de morts que des pays vertueux comme la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Dix ans après l'instauration du redoutable permis à points, en 2001, on dénombrait encore 7720 morts sur les routes.

► Voir ROUTES en A13

Le chef palestinien Qoreï s'alarme  
du « mur de séparation raciste »LARA SUKHTIAN  
ASSOCIATED PRESS

KALKILIYA, Cisjordanie — Ahmed Qoreï lance un cri d'alarme. Le premier ministre palestinien a exhorté hier la communauté internationale à faire pression sur le gouvernement israélien pour qu'il arrête la construction de sa barrière dite de sécurité, ce « mur de séparation raciste » qui compromet selon lui l'espoir de voir naître un jour un État palestinien indépendant.

« Ce mur de séparation raciste veut transformer les secteurs de Cisjordanie en cantons isolés, inacceptables pour toute forme de gouvernement palestinien ou toute forme d'État palestinien », a déclaré Ahmed Qoreï lors d'une visite à Kalkiliya, ville cisjordanienne proche de la « frontière » avec Israël et encerclée en grande partie par cette barrière.

« Nous nous tournons vers les États-Unis, le président Bush, l'Europe, la Russie, les Nations unies. Cela nous laisse-t-il une possibilité de création d'un État palestinien ? », leur a-t-il demandé. « Où est passée la « feuille de route » ? Ce mur de séparation raciste sera-t-il construit à l'ombre de la feuille de route ? »

La « feuille de route », nom donné au plan de paix soutenu par le « Quartet » (Union européenne, États-Unis, Russie, ONU) et accepté par les deux camps mais aujourd'hui dans l'impasse, prévoit en effet la création d'un État palestinien indépendant d'ici la fin de l'année prochaine mais, avant cela, le désarmement des groupes armés palestiniens et le gel par Israël de ses colonies de peuplement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

La barrière de sécurité, déjà érigée au quart de sa longueur finale prévue de 700 km, est destinée à isoler

Israël de la Cisjordanie, mais s'enfonce — par endroits profondément — dans le territoire palestinien. Israël justifie la construction de ce mur par la nécessité de se protéger des kamikazes palestiniens. Les Palestiniens affirment qu'avec cette clôture, l'État hébreu s'empare de fait d'une quantité importante de terres palestiniennes et morcelle leur territoire, ce qui les empêchera de créer un État viable.

Dimanche soir, quelque 80 000 colons juifs de Cisjordanie et de Gaza et leurs partisans ont manifesté à Tel Aviv pour protester contre les récentes déclarations du premier ministre Ariel Sharon. Ce dernier a prévenu qu'Israël se retirerait unilatéralement de certaines colonies de Cisjordanie et de la bande de Gaza si un accord de paix avec les Palestiniens tarde à venir. « La destruction de colonies déchire la nation », « Sharon, démissionne, nous ne te voulons plus », pro-

clamaient certaines banderoles.

En Cisjordanie, les violences se sont poursuivies dans la journée. Un Palestinien de 17 ans, Iyad al-Masri, a été tué près de Naplouse dans l'explosion prématurée de la bombe qu'il transportait, selon l'armée israélienne. Le jeune homme était semble-t-il en route pour Israël afin d'y commettre un attentat-suicide. Selon sa famille, il avait été recruté par le Jihad islamique. Son frère et son cousin avaient été tués la semaine dernière par l'armée israélienne lors de heurts.

Par ailleurs, un Palestinien de 16 ans a trouvé la mort lors d'affrontements avec des soldats israéliens dans un village de Cisjordanie. Selon des témoins, les soldats israéliens ont ouvert le feu sur des Palestiniens qui lançaient des pierres. L'armée, elle, affirme que l'adolescent était sur le point de lancer une bombe incendiaire lorsqu'il a été abattu.

## Port-au-Prince sous le coup d'une supermanif

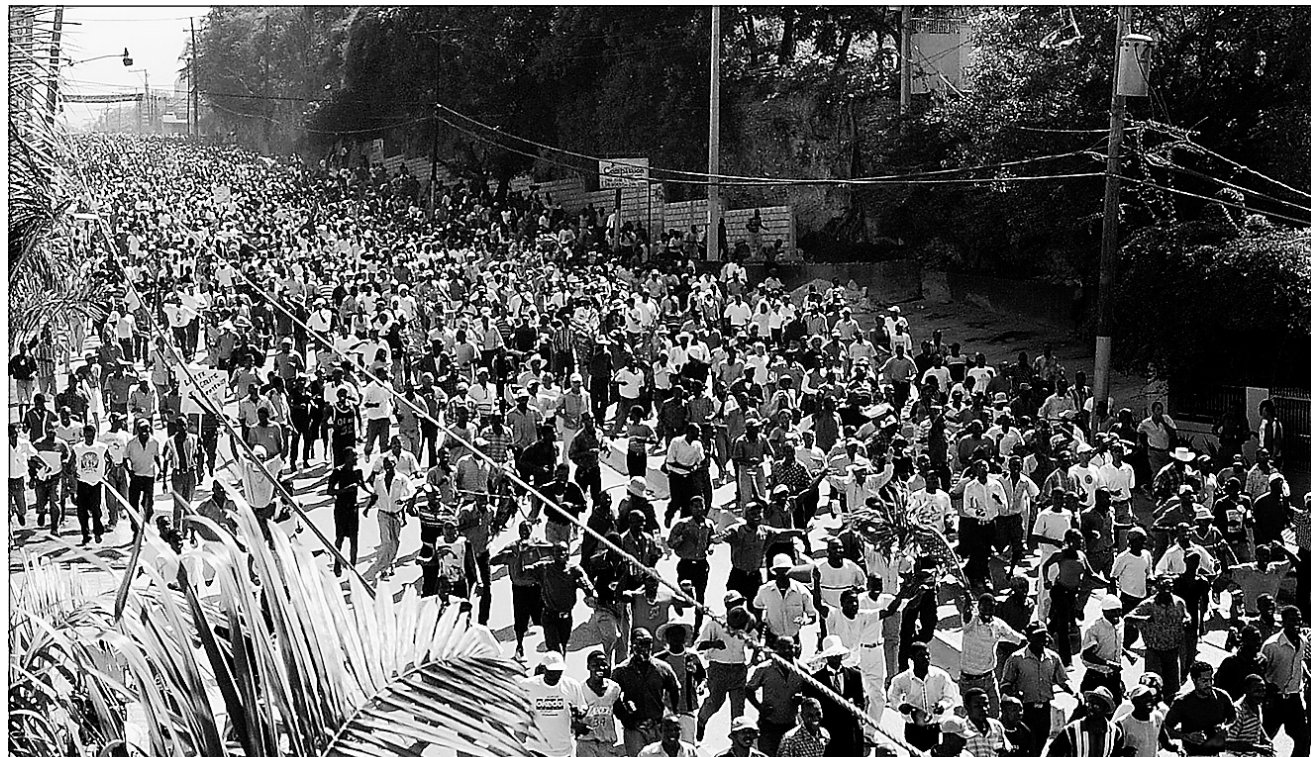


PHOTO AFP

Le président d'Haïti, Jean Bertrand Aristide, a été l'objet hier de la plus grande manifestation d'opposition de son règne. Des dizaines de milliers d'Haïtiens ont réclamé sa démission. Le mandat de l'ex-prêtre, qui est tenu responsable notamment de corruption et de mauvaise gouvernance, n'expire que dans deux ans.

Crise en Iran: l'ayatollah rejette près de  
la moitié des candidats aux électionsSIAVOSH GHAZI  
AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN — Une crise politique majeure a éclaté hier en Iran après le rejet par une instance dominée par les conservateurs d'un grand nombre de candidatures de réformateurs aux élections législatives du 20 février, une mesure qualifiée de « coup d'État » par un député.

Au total, 2033 candidatures dont celles de plus de 80 députés réformateurs ont été invalidées par les

commissions de la surveillance du Conseil des Gardiens de la constitution, selon le porte-parole des commissions, Seyyed Mohammad Jahromi. Le Parlement compte 290 députés dont 210 réformateurs.

Les Commissions ont expliqué ces rejets annoncés samedi par le « non-respect de l'islam » et « non fidélité à la Constitution et au principe » de la primauté du religieux dans les affaires politiques, dont découlent les pouvoirs étendus du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei.

Parmi les candidatures rejetées figurent celles de Mohammad Reza Khatami, frère du président réformateur et chef du Front de la participation, le premier parti à la chambre, de Mohsen Mirdamadi, président de la Commission des Affaires étrangères et de la Sécurité nationale du Parlement, de Behzad Nabavi et de Mohsen Armin, tous des critiques du pouvoir conservateur.

► Voir IRAN en A13

Le sud  
de l'Irak  
s'embraseNADIA ABOU EL-MADG  
ASSOCIATED PRESS

AMARA, Irak — Les affrontements entre des centaines d'Irakiens et les soldats britanniques se sont poursuivis hier dans le sud de l'Irak, au lendemain de heurts qui avaient fait au moins cinq morts parmi les manifestants, et alors qu'un influent dirigeant chiite s'opposait à Washington sur la souveraineté de l'Irak.

Les soldats britanniques chargés de garder l'hôtel de ville d'Amara (320 km au sud-est de Bagdad), qui abrite aussi la force d'occupation conduite par les États-Unis et le 1<sup>er</sup> bataillon britannique d'infanterie légère, ont repoussé plusieurs vagues de manifestants armés, pour certains de bâtons et de pelles, voire de bombes artisanales.

Les protestataires réclament du travail que les autorités leur auraient promis, dans une ville de 400 000 habitants où la force de sécurité de Saddam Hussein était le premier employeur jusqu'au renversement de la dictature. Les responsables britanniques et irakiens ont promis 8000 postes au délégué des manifestants hier, selon des témoins. Samedi, les soldats et la police irakienne ont tiré sur la foule, tuant cinq personnes selon les Britanniques, six selon des responsables hospitaliers.

## Mossoul

La situation reste tendue également à Mossoul (nord), où quatre obus de mortier ont explosé hier devant le bureau de l'Union patriotique du Kurdistan, sans faire de blessés, d'après les responsables.

► Voir IRAK en A13

## L'HISTOIRE DU CANADIEN DE MONTRÉAL



# Le « Tasse-toi mon oncle! », version française

**ROUTES** suite de la page A12

françaises, contre 3598 au Royaume-Uni, qui a la même population. Pour les touristes québécois — entre autres — qui ont voyagé un peu en France, le spectacle offert encore tout récemment par les autoroutes restait un sujet d'étonnement. Entre Paris et Nice, si vous roulez à 130 km/h (la limite autorisée), vous aviez en permanence des bolides qui arrivaient derrière vous à plus de 150 en faisant des appels de phare menaçants, souvent pare-chocs à pare-chocs, pour vous invi-

ter à dégager la voie de gauche. À cela une bonne raison : la probabilité de se faire attraper par la police demeurait 20 fois inférieure à ce qu'elle était, par exemple, aux Pays-Bas. Et, dans un nombre élevé de cas, les fautifs réussissaient à échapper à la sanction en faisant « sauter » la contravention par le député du coin ou grâce à l'intervention amicale d'un responsable de la police.

Le grand virage a été amorcé en mai 2002, lorsque le président Chirac, fraîchement réélu, a soudain décrété que la sécurité routière devenait une priorité nationale. Com-

me, de surcroît, le nouveau ministre de l'Intérieur, en charge de la police, était un certain Nicolas Sarkozy, hyperactif et omniprésent, les contrôles routiers se sont généralisés. Et, déjà, les chiffres de la fin de 2002 indiquaient une baisse importante de 6 %.

Mais le déclin a eu lieu tout récemment, lors des congés de la Toussaint, traditionnellement meurtriers, avec la mise en place des premiers radars automatiques, capables de détecter des dizaines de contrevenants à l'heure avec une précision diabolique. Avec au départ moins de 50 radars en service,

le nouveau système avait enregistré 136 000 infractions en deux mois. Et, jusqu'à preuve du contraire, le système informatisé interdit désormais tous les passe-droits. En l'espace de deux ou trois semaines, le comportement des automobilistes avait déjà changé, et on enregistrait une baisse moyenne de la vitesse de 10 km/h.

Et ce n'est qu'un début. On en est aujourd'hui à une centaine de radars opérationnels (dont 30 mobiles). Il y en aura un millier d'ici deux ans. Des radars très coûteux mais qui se financent allègrement à même les amendes payées par les

contrevenants. En fait, si les Français avaient simplement regardé au-delà de leurs frontières, ils auraient constaté que la Grande-Bretagne, championne de la sécurité routière, avait déjà 5000 de ces radars en activité. La « pacification routière », selon l'expression du spécialiste en accidentologie, le D<sup>r</sup> Claude Got, tenait bêtement à l'instauration d'une vraie politique de surveillance des routes. Succès bien facile du président Chirac dans un domaine bien consensuel ? Le seul mystère est de savoir pourquoi on a attendu si longtemps avant de prendre ces mesures de bon sens.

## À Kirkuk aussi

**IRAK** suite de la page A12

Deux explosions ont aussi eu lieu selon la police irakienne près des locaux de la coalition à Kirkuk (nord).

Par ailleurs, les autorités ont annoncé la découverte à Bassorah (sud) des cadavres de deux hommes, dont un Irakien collaborant avec la coalition. À Bagdad, deux soldats estoniens en patrouille ont été légèrement blessés par une grenade, selon le porte-parole de leur armée, Peeter Tali.

Pendant ce temps, la lutte contre la guérilla continue. Un ancien fe-

dayin de Saddam Hussein accusé d'avoir tenté d'abattre un soldat le mois dernier a été arrêté hier chez lui à Takrit, où des armes ont été saisies, d'après le lieutenant colonel Steve Russell. Plusieurs militaires présumés des Brigades Badr, bras armé du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (CSRII, chiite), ont aussi été interpellés dans cette ville, fief de Saddam Hussein.

C'est dans ce contexte difficile que le grand ayatollah Ali al-Husseini al-Sistani, très écouté par les chiites qui représentent 60 % des 25 millions d'Irakiens, a pris position hier contre la procédure.

## Près d'un candidat sur deux rejeté

**IRAN** suite de la page A12

Selon certaines sources, jusqu'à près de la moitié des candidatures des 8145 inscrits ont été rejetées.

Le ministère de l'Intérieur, chargé de l'organisation du scrutin, a dénoncé le rejet comme « illégal ». « Les décisions de rejet qui ne tiennent pas compte de la loi électorale sont sans valeur et ne pourront être appliquées », a-t-il averti soulignant que « beaucoup de rejets avaient été décidés hors du cadre légal ».

Pour leur part, les gouverneurs de 27 des 28 provinces du pays ont

menacé de démissionner d'ici une semaine si ces rejets étaient maintenus et accusé les commissions d'avoir pris ces décisions pour des motifs politiques, dans une lettre au président Mohammad Khatami.

Selon un responsable réformateur proche du gouvernement, « sept ou huit ministres ont déjà préparé leur lettre de démission » en cas de maintien du rejet.

Une soixantaine de députés réformateurs ont entamé dans l'après-midi un sit-in de protestation au Parlement à Téhéran.

« Nous continuerons notre sit-in tant que ces décisions ne seront pas révisées et dans le cas contraire


nous allons passer aux étapes suivantes dans notre action de protestation », a déclaré le député de Téhéran, Ali Shakourirad, dont la candidature a été rejetée.

Venu soutenir les protestataires, Mohammad Ali Abtahi, vice-président chargé des relations avec le Parlement et des questions juridiques, a affirmé qu'il n'était « pas optimiste concernant une révision du rejet des candidatures ».

« Je considère ces rejets massifs de candidats comme un coup d'État et un changement de régime par des moyens non-militaires », a dit M. Mirdamadi.

### St-Constant

48, St-Pierre, St-Constant (450) 632-0700



### Brossard

9200, Taschereau, Brossard (450) 444-1004

PLUS DE CHOIX PLUS DE VROUM VROUM

PLUS DE SERVICE PLUS DE PLAISIR

**BLITZ 0%** **Protegé SE 2003**




Louez à partir de **169 \$<sup>†</sup>** /mois

**OU** **0%** Financement à l'achat

**DÉCOMPTE 2003 125 VÉHICULES NEUFS À LIQUIDER**

**Faites vite !** Seulement quelques Protegé encore disponibles.

**BLITZ 0%** **Mazda 3 2004**




« Meilleure voiture économique » AJAC

Louez à partir de **199 \$<sup>†</sup>** /mois

- Moteur 2,0 L à DACT de 148 chevaux
- Roues de 15 po.
- Antidémarrateur de série
- Plus spacieuse que la Protegé

**BLITZ 0%** **SPEED 2003.5**



**0%** Financement à l'achat jusqu'à 48 mois

**ET AUCUN PAIEMENT AVANT 6 MOIS**


PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

[mazdastconstant.com](http://mazdastconstant.com)

**GRILLE DE PAIEMENTS\* À L'ACHAT**

FINANCEMENT	48 MOIS	60 MOIS	72 MOIS
10 000\$	220\$	179\$	151\$
12 000\$	265\$	215\$	181\$
15 000\$	331\$	268\$	227\$
17 000\$	375\$	304\$	257\$
19 000\$	419\$	340\$	287\$
21 000\$	463\$	376\$	318\$
23 000\$	508\$	412\$	348\$
25 000\$	552\$	448\$	378\$

**BLITZ 0%** **MPV 2003**



**0%** Financement à l'achat jusqu'à 60 mois

**« Meilleur achat de sa catégorie »** Le Guide de l'auto 2003

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

[brossardmazda.com](http://brossardmazda.com)

\* Estimation de paiements à l'achat au taux de financement de 2,9 %, à titre d'exemple seulement. † Protegé SE 2003 comptant de 2100 \$, transport et préparation inclus, location de 48 mois — Mazda 3 comptant de 1730 \$, frais de transport et préparation de 925 \$, location de 48 mois, couleurs métallisées 105 \$. Photos à titre indicatif seulement.

**PLUS DE DÉMONSTRATEURS**

**TOUS CES DÉMOS : GARANTIE COMPLÈTE DE 7 ANS/160 000 km**

**PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS**

**PROTEGÉ LX 03**

**70.41 \$<sup>\*</sup>** /SEMAINE

St-Constant

**PROTEGÉ 5 ES 03**

**82.77 \$<sup>\*</sup>** /SEMAINE

St-Constant

**PROTEGÉ ES 03**

**83.97 \$<sup>\*</sup>** /SEMAINE

St-Constant

**MIATA 03**

**123.73 \$<sup>\*</sup>** /SEMAINE

St-Constant

**PROTEGÉ LX 03**

**75.13 \$<sup>\*</sup>** /SEMAINE

Brossard

**PROTEGÉ 5 ES 03**

**87.26 \$<sup>\*</sup>** /SEMAINE

Brossard

**TRIBUTE DX 02**

**90.34 \$<sup>\*</sup>** /SEMAINE

Brossard

**MPV DX 03**

**94.24 \$<sup>\*</sup>** /SEMAINE

Brossard



**MADE IN QUÉBEC**

CE SOIR 20 h

**HiSToRiA**

POUR CONNAÎTRE TOUTE L'HISTOIRE

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAL

## Une négociation cruciale



apratte@lapresse.ca  
 ANDRÉ PRATTE

Une vingtaine de fabricants de médicaments ont déposé au gouvernement du Québec des demandes de hausses de prix de leurs produits, des hausses d'au moins 4 % et de beaucoup plus dans certains cas. Québec doit adopter une attitude ferme à l'égard de ces revendications. Ce qui est en jeu, c'est bien plus que les 20 millions que coûteraient chaque année ces augmentations à l'assurance-médicaments. Ce qui est en jeu, c'est la viabilité du régime lui-même.

Fermeté, donc, mais aussi intelligence. Car, contrairement à ce qu'on entend souvent, le problème ne se réduit pas à la cupidité des multinationales.

Au Québec, les prix des médicaments sont gelés depuis une dizaine d'années. Un fabricant qui veut

**Contrairement à ce qu'on entend souvent, le problème du coût des médicaments ne se réduit pas à la cupidité des multinationales.**

que ses produits restent inscrits sur la liste des médicaments remboursés par la RAMQ ne peut en augmenter le prix sans l'accord du gouvernement. Étant donné ce gel, pourquoi les coûts de l'assurance-médicaments augmentent-ils de 200 millions par année ?

On accuse généralement les nouveaux médicaments, qui arrivent sur le marché à des prix très élevés. Ce phénomène n'est pourtant pas la source principale de l'explosion des dépenses. Le coût moyen d'une ordonnance est passé au Québec de 19,32 \$ en 1998 à 23,22 \$ en 2002, soit une hausse annuelle moyenne de 4,7 %. Pendant la même période, le nombre d'ordonnances a augmenté de... 11,5 % par année ! Même si le coût moyen d'une ordonnance n'avait pas augmenté du tout, les dépenses de l'assurance-médicaments auraient sauté de 500 millions en cinq ans.

De plus en plus de gens prennent des médicaments, et ils en consomment de plus en plus. Pour la plus grande partie, il ne s'agit pas d'un problème de surconsommation. C'est simplement qu'on parvient à traiter efficacement un nombre croissant de problèmes de santé à l'aide de produits pharmaceutiques. Il y a quelques années, il n'existait pas de médicaments pour réduire le taux de cholestérol. Aujourd'hui, des dizaines de milliers de Québécois prennent un hypolipémiant. Cela coûte cher, mais le taux de mortalité par maladie cardiovasculaire a chuté de façon spectaculaire.

Néanmoins, il peut y avoir des

abus, et le système de santé actuel n'est pas équipé pour les empêcher. En fouillant dans les statistiques de l'assurance-médicaments, on découvre par exemple que les prestataires d'aide sociale consomment beaucoup plus de psychotropes (antidépresseurs, tranquillisants) que les autres assurés. Est-ce parce que leurs problèmes sont plus graves, ou parce que les médecins ne savent pas quoi faire d'autre pour les aider ? Il y a certainement lieu de se pencher sur la question quand on sait que 100 000 prestataires avalent en moyenne pour 1000 \$ par année de psychotropes, et que cela coûte 100 millions à l'État.

Le Conseil du médicament et le ministre de la Santé ont reporté la révision de la Liste des médicaments pour se donner le temps d'évaluer les nouvelles exigences de l'industrie. Que doivent-ils faire ?

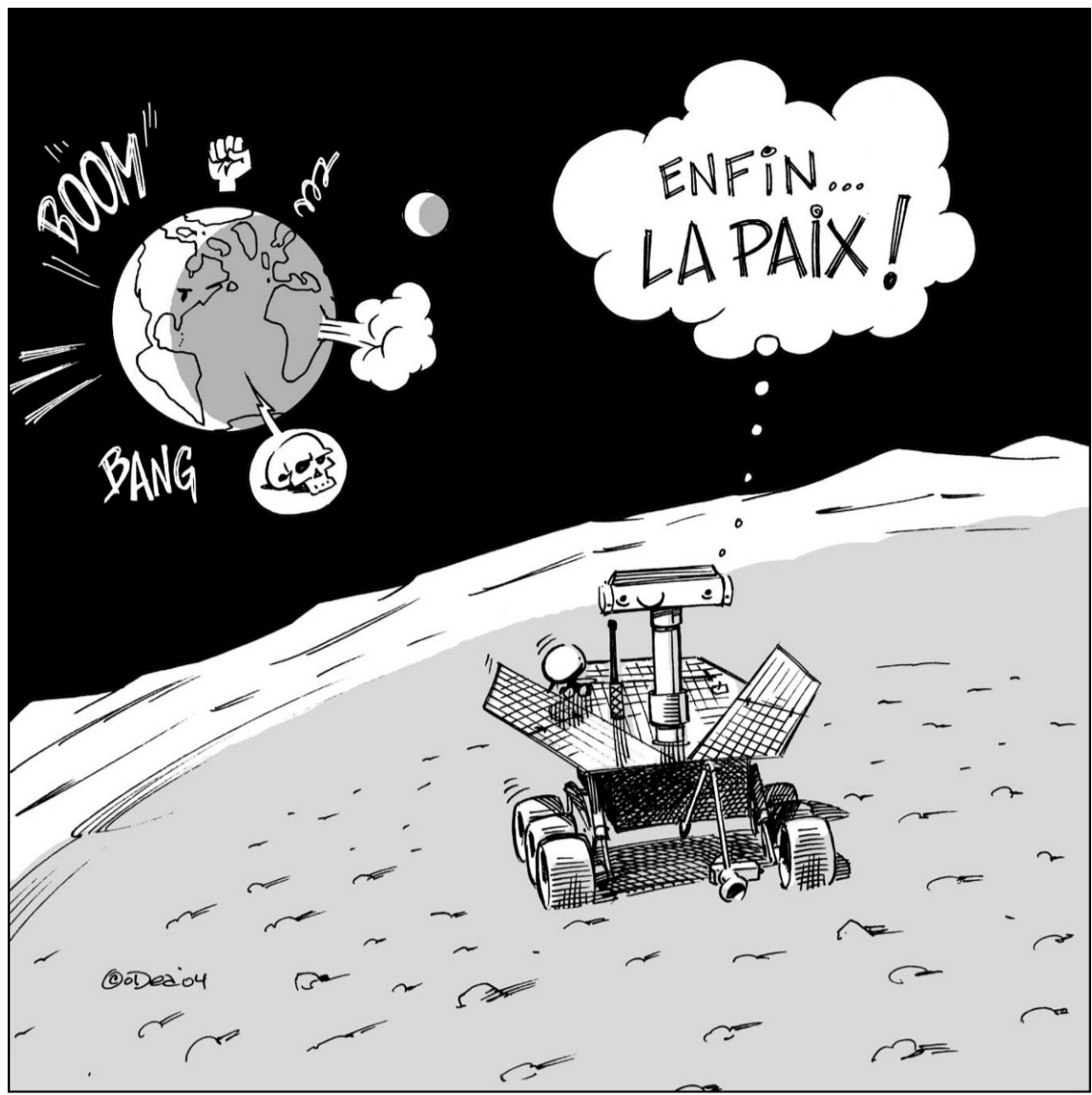
Les pharmaceutiques ne sont pas dépourvues d'arguments. Elles rappellent qu'elles n'ont pas pu augmenter les prix de leurs médicaments depuis 10 ans, alors que la loi fédérale leur permet de suivre l'Indice des prix à la consommation. Elles soulignent le désordre que provoque actuellement le contexte nord-américain, alors que des milliers d'Américains achètent leurs pilules au Canada par Internet pour profiter des effets du contrôle des prix.

Enfin, pas toujours subtilement, elles menacent de priver les Canadiens des derniers médicaments arrivés sur le marché, ou encore de réduire leurs investissements au Canada.

Il faut en prendre et en laisser, bien sûr, mais il reste qu'il s'agit d'une industrie extrêmement importante, et que les médicaments jouent un rôle irremplaçable dans la médecine d'aujourd'hui. Le ministre Philippe Couillard ne peut tout simplement pas se permettre d'envoyer promener ces gens-là.

Cependant, nous l'avons dit plus haut, il doit se montrer ferme. Déjà, l'État a toutes les peines du monde à financer le régime public d'assurance-médicaments ; il ne peut plus se permettre d'importantes augmentations de coûts. Par ailleurs, les grands de l'industrie pharmaceutique ne sont pas à plaindre. Pfizer, par exemple, a vu ses revenus nets augmenter l'an dernier de 17 %, à plus de 9 milliards US.

Il y aura négociation, et ce sera dur. M. Couillard a déjà mis cartes sur table : s'il devait y avoir hausse de prix, l'industrie devra pour sa part accepter de participer à l'application d'une véritable politique du médicament. Cela pourrait vouloir dire, notamment, qu'elle oeuvre activement à la recherche de solutions aux problèmes de surprescription et de surconsommation des médicaments. Au lieu d'imaginer sans cesse de nouvelles méthodes pour séduire les médecins, l'industrie pharmaceutique devrait les sensibiliser aux impacts financiers de ces ordonnances qu'ils multiplient à en perdre tout sens de la calligraphie.



patrick dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

## RÉPLIQUES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

## Petite bougonnerie journalistique

FABIENNE LAROUCHE

Dans le numéro de *La Presse* du 9 janvier 2004, Yves Boisvert replace très finement le « phénomène » Bougon dans une juste perspective. Au gré de l'exercice, il dit craindre que je ne veuille « faire rentrer par la porte d'en arrière la morale à deux sous » dont on dit qu'elle est « mauvaise conseillère dramaturgique ». Ne me sachant pas en dette

avec l'idéologie — Yves n'a pas voulu vérifier avec moi — j'aurais préféré avoir le bénéfice du doute. L'expression « Robin des bois des temps modernes » n'est pas, pour moi, l'assise d'un préchi-prêcha moralisant. Les Bougon volent parce qu'ils estiment que l'égalité des chances est une chimère. C'est un point de vue de personnages, pas de producteur. Ça s'appelle de la « fiction ». Par le style ironique

qu'il emploie (« Oh là, là ! ») en commentant rapidement une simple allusion littéraire de ma part (« Oh mon dieu ! »), en utilisant mon nom comme si j'étais l'auteur, Yves tombe, sans doute malgré lui, dans la petite bougonnerie intellectuelle. En matière d'idées, contrairement au vol à l'étalage, il suffit de laisser planer le doute sur quelqu'un, en y mêlant l'ironie, pour faire main basse sur sa pensée.

## Pourquoi s'en prendre au général Dallaire ?

FLORENT TREMBLAY

L'auteur est professeur à la retraite.

J'ignore tout sur l'identité de M. Robin Philpot (*La Presse*, 3 janvier, p. A23). Mais le ton de son article ne cache pas grand-chose sur sa détermination à s'en prendre au général Roméo Dallaire.

M. Philpot part en guerre contre le livre du général Dallaire *J'ai serré la main du diable* et veut à tout prix le démolir en soulevant, de façon douteuse, des questionnements personnels. Il me semble pourtant qu'une lecture normale du volume et une connaissance moyenne des événements auraient suffi pour apporter réponse à tous les scandales que croit citer M. Philpot. Ainsi, il croit nous apprendre que le général canadien n'était pas seul pour écrire ce volume, il avait une « équipe de rédaction » à laquelle M. Philpot s'en prend avec violence et pourtant, cette équipe est clairement présentée dans la préface aux pages 15 et 16. M. Philpot s'en prend ensuite à « ce livre écrit d'abord en anglais et dont la traduction fut faite en catastrophe ». D'abord, la traduction est indiquée aux pages 5 et 6 et, à mon sens, le traducteur a fait une présentation française remarquable de ce volu-

me. L'oeil averti peut, il est vrai, y relever quelques coquilles mineures ; s'il y en avait une douzaine dans 700 pages, ce serait évidemment trop, mais faudrait-il pour autant crier à la catastrophe ?

Deux points que soulève M. Philpot m'ont particulièrement agacé : 1- le travail du général, « commandant militaire de mission » et non pas « chef de mission de l'ONU », poste que remplissait M. Booh-Booh, de même que 2- les allées et venues du général entre le FPR et l'AGR pour tâcher de trouver un terrain d'entente. Ces attaques de la part de M. Philpot me semblent particulièrement mal placées car il lui eût suffi de bien lire le chapitre 6 pour découvrir les bornes et trouver TOUTES les explications aux scandales qu'il croit annoncer.

Quant au procès d'Arusha où le général Dallaire témoignera prochainement, il n'y plane aucun mystère.

En conclusion, je ne vois vraiment pas où veut en venir ce M. Philpot par le ton agressif de son intervention. S'y cachera-t-il quelque visée politique, ou peut-être une perception géopolitique personnelle ? À moins qu'il ne s'agisse tout bêtement d'une longue *pub* déguisée pour son propre livre. Mais là, quand même, il aurait pu prendre un autre ton !

## Traducteurs: la prudence s'impose

DANIELLE HENRIPIN  
 L'auteure est traductrice agréée et vice-présidente, communications, de l'OTTIAQ

Les traducteurs, des professionnels à la discrétion quasi légendaire, ont fait les frais d'un entrefilet dans les pages financières de *La Presse* au début de cette semaine. L'annonce d'une grossière erreur de traduction vers l'anglais aurait entraîné une baisse importante du cours de l'action de l'entreprise cliente, Sequoia. À l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ), nous jugeons opportun d'apporter quelques précisions sur la portée d'une telle erreur.

Un cas comme celui dont il a été question cette semaine nous rappelle que si les erreurs des langagiers sont habituellement moins dangereuses que les erreurs médicales, elles peuvent néanmoins être coûteuses. Or les ordres professionnels du Québec existent notamment dans le but de donner, aux clients des professionnels concernés, des recours

en cas d'erreur. Si le traducteur ou la traductrice qui a traduit le communiqué de Sequoia est membre de l'Ordre, il ne fait aucun doute à nos yeux qu'une enquête s'impose.

Nous rappelons également au public que les titres des professionnels québécois se veulent des gages de professionnalisme et de la qualité des services de ces derniers. L'OTTIAQ ne décerne les titres de traductrice ou de traducteur agréé (trad. a.), de terminologue agréé (term. a.) ou d'interprète agréé (int. a.) qu'à des personnes pouvant attester de la formation et de l'expérience appropriées.

Nul n'est à l'abri des erreurs, bien sûr : un langagier ou une langagière d'expérience aura toujours le réflexe de se relire attentivement pour débarrasser les erreurs de sens ou pour traquer les coquilles qui auraient pu échapper au vérificateur d'orthographe de son ordinateur.

Et le client, lui, comment peut-il savoir si son traducteur ou sa traductrice est digne de confiance ? D'abord, en ne faisant traduire ses

documents que par des professionnels aux compétences reconnues ; mais aussi en s'assurant que ces professionnels maîtrisent à la fois la combinaison de langues et le domaine visés. Agréés ou non, rares sont les traducteurs qui excellent dans tous les domaines ; et rarissimes sont ceux qui traduisent aussi bien de l'anglais au français que du français vers l'anglais, par exemple.

L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec regroupe plus de 1700 langagiers dans toutes les régions, offrant toute une panoplie de spécialisations et de combinaisons de langues. Ces professionnels peuvent constituer des intervenants essentiels dans les communications des entreprises avec leurs différents publics. Nous encourageons vivement les clients des services langagiers à privilégier la qualité dans la recherche de fournisseurs fiables dans ce domaine. Une bonne relation de travail avec un professionnel langagier est un atout dont très peu d'entreprises peuvent aujourd'hui se passer.

## APPEL À TOUS



## L'homme sur Mars ?

La question n'est plus de savoir si l'homme ira sur Mars, mais quand. Même le président George W. Bush adhère à cette évidence. Par contre, on peut se demander : faut-il conquérir la planète rouge ? L'argent nécessaire à cette odyssee pourrait-il être plus utile ailleurs ? Le chômage, la faim dans le monde, les épidémies (le SRAS, par exemple), le terrorisme sont-ils des défis plus pressants à relever ? Nous attendons vos commentaires sur le sujet. Les lettres courtes (200, 300 mots) seront privilégiées. Une sélection de vos commentaires sera publiée la semaine prochaine. Voici notre adresse : forum@lapresse.ca



M. Maurice Lavoie, qui est âgé de 59 ans, souffre d'une maladie dégénérative depuis 12 ans. Et il attend...

# Des services de santé en attente...

**MAURICE LAVOIE**  
*L'auteur habite à Otterburn Park.*

À la suite de l'éditorial écrit par M<sup>me</sup> Katia Gagnon intitulée « Pour en finir avec l'hypocrisie » dans *La Presse* du 21 octobre 2003, j'aimerais vous parler de ce que je vis en ce moment.

J'ai 59 ans et je suis atteint depuis 12 ans d'une maladie dégénérative polyneuropathie axonale périphérique de cause inconnue. Jusqu'ici, je me suis toujours organisé sans demander les services de l'État excepté en 1996 ou 1997, lorsque j'ai cherché à avoir des traitements de physiothérapie. Je demeurais à Brossard à cette époque et ma demande a été faite à l'hôpital Charles-Lemoyne. On m'a répondu que je ne pouvais pas avoir de physiothérapie car les cas présentés par la CSST, la SAAQ et les personnes âgées en perte d'autonomie de l'hôpital passaient avant les clients externes, ce qui fait qu'avec une maladie comme la mienne, je devais aller voir ailleurs. J'ai compris que pour les hôpitaux et les cliniques de physiothérapie, les cas de la SAAQ et de la CSST étaient beaucoup plus payants pour eux et passaient en priorité. Ces clients doivent retourner vite au travail pour ne plus être à la charge de l'État tandis que les clients atteints de maladies dégénératives peuvent attendre puisqu'au bout, c'est la mort.

**Une situation injuste**

Je trouvais que c'était injuste et j'ai demandé l'aide d'un journaliste, M. Dubois de CFTM-TV, et celui-ci a fait un reportage sur le sujet, ce dont je le remercie encore, mais ça n'a rien donné. J'en ai fait mon deuil. Nous sommes en 2003 et mon état physique s'est détérioré (ma si-

tuation financière aussi) ; je devrais recevoir bientôt un fauteuil roulant électrique du Centre montérégien de réadaptation (CMR). J'ai demandé à ce centre une rampe d'accès adaptée à ma fourgonnette. On m'a dit que pour me faire payer l'équipement total de la fourgonnette, je devais m'adresser à un autre organisme, c'est-à-dire le Centre de réadaptation Constance-Lethbridge. Après avoir communiqué avec lui, la réponse fut que l'attente était d'un an et demi.

J'ai communiqué avec la dame du CMR et elle m'a suggéré de m'adresser à mon CLSC, le

**La SAAQ et la CSST sont des assurances, la RAMQ n'en est-elle pas une? Si oui, pourquoi tant d'attente?**

CLSC des Patriotes. M<sup>me</sup> Blais, de ce CLSC, m'a dit qu'elle n'avait pas de budget pour payer la rampe d'accès en attendant que la fourgonnette soit adaptée par un centre spécialisé. Elle m'a dit qu'elle me confirmerait sa réponse par lettre.

À quoi sert un fauteuil roulant électrique si on n'a pas les accessoires devant les accompagner afin d'être le plus autonome possible ?

C'est le même scénario pour le programme d'adaptation de domicile. À la Société d'habitation du Québec (SHQ), à la suite d'une demande, la personne responsable des dossiers m'a dit qu'ils en sont rendus en 2001 pour l'adaptation de domicile. Dans quelques mois, nous serons en 2004. Quand mon domicile sera-t-il adapté ? Je ne crois pas que je pourrai attendre aussi

longtemps, on devra me trouver une place dans un centre d'hébergement. En lisant dans les journaux ce qu'on écrit sur ces centres, je n'ai pas le goût d'y aller du tout. Si j'étais un cas de la CSST ou de la SAAQ, je serais protégé « mur à mur », comme on dit.

**La « castonguette »**

Quand on nous a offert la « castonguette », la population n'a jamais reçu un contrat lui expliquant les services qui lui seraient payés et ceux qui ne le seraient pas. Comment se fait-il que lorsque nous prenons une assurance privée, nous savons exactement ce qu'on nous paie et ce qu'on ne paie pas et ce contrat est révisé tous les ans. La SAAQ et la CSST sont des assurances, la RAMQ n'en est-elle pas une ? Si oui, pourquoi tant d'attente ? Attente pour voir un omnipraticien, attente pour subir des examens.

Exemple : pour un scan à l'hôpital du Haut-Richelieu, six mois d'attente, selon ce qu'on nous dit au téléphone.

En conclusion, le gouvernement a perdu le contrôle. La machine est trop grosse et il y a trop de centres pour ceci ou trop de centres pour cela, des CLSC, etc. On s'envoie la balle les uns les autres et on fait des études.

Je sympathise avec toutes les personnes qui ont une maladie dégénérative. J'aimerais mieux avoir les deux jambes coupées, au moins je pourrais me servir de mes bras pour faire se déplacer mon fauteuil roulant manuel. Je suis révolté !

Les handicapés intellectuels se sont battus pour que les choses changent, ils ont des centres où ils peuvent travailler. Les aveugles aussi, et c'est tant mieux pour eux, mais ça fait longtemps qu'ils se battent.

# Les policiers: des jugements expéditifs

**GUILLAUME BÉLISLE**  
*L'auteur réside à Laval.*

J'aimerais répondre au texte « Témoin gênant » écrit par M. Pierre Rivard et publié dans *La Presse* du lundi 8 décembre 2003 : l'auteur y raconte une anecdote au sujet d'une intervention policière dont il a été témoin et tire des conclusions selon moi très hâtives à propos du comportement des policiers en général.

Dans un monde où les criminels ont droit à des procès justes et équitables devant juge et jury, les policiers, sur la place publique, n'ont droit qu'au jugement de l'homme de la rue et à sa sentence (pour ne pas dire son exécution).

Je voudrais profiter de cette tribune pour m'exprimer sur le sujet, car dans l'exercice de mes fonctions, la liberté d'expression n'a pas sa place.

Lors de l'intervention racontée par M. Rivard, il est possible que les policières aient mal agi : ni lui ni moi ne pouvons le savoir car la forme que prend une intervention policière dépend d'une multitude de facteurs dont l'auteur n'avait probablement pas connaissance. Outré, il raconte que les contrevenants dans cette histoire ont été abordés « vulgairement » par les policières et que ces dernières ont voulu leur donner un constat d'infraction devant leur refus d'obtempérer : l'histoire ne dit toutefois pas si

les parties impliquées ont déjà eu affaire ensemble pour les mêmes raisons et je crois qu'il est tout à fait normal pour quiconque de hausser le ton et de passer aux actes lorsque les paroles ne suffisent plus. Également, l'auteur a signalé aux policières qu'il était un flâneur avant les deux autres personnes car il était assis à l'endroit mentionné depuis plus longtemps qu'elles. Si ces personnes « marginales » étaient visées par les policières, c'était probablement pour répondre aux demandes des « clients » plutôt qu'à une satisfaction personnelle, comme le suggère M. Rivard. Croyez-vous que nous trouvons gratifiant de demander aux gens de circuler alors que nous pouvons sauver des vies ou « courir après des bandits » ?

Dans son texte, l'auteur affirme avoir terrorisé les policières par son veston et sa cravate car elles ne lui ont pas répondu pas lorsqu'il leur adressé la parole : un citoyen normal lui aurait probablement dit de se mêler de ses affaires ou encore de ne pas lui couper la parole. Il pense aussi avoir été un témoin gênant lorsque les policières ont décidé de quitter la scène sans rien faire : je crois plutôt qu'elles l'ont fait pour éviter de lui dire leur façon de penser (cela nous est interdit).

M. Rivard conclut son texte en affirmant que les policiers sont vulgaires, agressifs, étroits d'esprit, ont un faible niveau intellectuel et culturel et que plusieurs sont imbus

de leurs pouvoirs. Je réponds brièvement : nous sommes parfois vulgaires, comme tout être humain en colère. Nous sommes parfois agressifs (synonyme politiquement incorrect d'avoir du caractère) car en tant que forme d'autorité, nous devons nous tenir sur nos positions. Nous ne sommes pas étroits d'esprit, sinon comment pourrions-nous côtoyer quotidiennement pendant toute une carrière des gens de toutes les classes sociales, nationalités, races, orientations sexuelles, religions et attitudes confondues ? Nous ne sommes pas faibles intellectuellement et culturellement : il se trouve que la philosophie et les beaux-arts ne sont pas des sujets de discussion appropriés lors de nos interventions. Nous ne sommes pas imbus de nos pouvoirs : des gens nous accusent ainsi car ils n'aiment pas se faire dire quoi faire, au point où ils oublient que nous avons le devoir d'appliquer ces pouvoirs pour mener à bien notre mission.

Dans mon travail, il m'arrive régulièrement de faire l'objet de mépris. Cela fait partie du métier, et je comprends que cela soit dû aux émotions. Toutefois, je suis toujours choqué par des citoyens comme M. Rivard qui, après « réflexion », jouent aux vierges offensées.

Certes, nous ne sommes pas parfaits, mais je crois que dans tout bon procès, il faut connaître tous les détails de l'histoire avant de rendre un jugement.

# La « wal-martisation » du Québec?

**MARTIN LABEL**

La rivalité des grandes chaînes commerciales a fait une première victime d'importance : le magasin Zeller's des Promenades Beauport.

Avec ses « chutes de prix », Wal-Mart a vaincu le vénérable commerce et ses « prix ciseaux ». L'avancée récente en terre québécoise de cette chaîne américaine, en l'occurrence l'implantation d'un Wal-Mart à Alma au Lac-Saint-Jean, laisse présager un autre recul de la concurrence.

Comment, en effet, imaginer qu'une ville de 30 000 habitants puisse faire cohabiter fructueusement un Wal-Mart et un Zeller's ? Ne peut-on pas supposer que les rabais pharamineux de Wal-Mart, rabais dus à un énorme pouvoir d'achat en gros, ne laissent sur le carreau le Zeller's du « coin » ?...

C'est précisément à cause de ce pouvoir d'achat sur une grande échelle que la chaîne ne peut guère compenser les inconvénients dus à son installation : fermeture de petits commerces, diminution de l'emploi autonome et surtout perte de débouchés pour les produits locaux. Il y a aussi d'autres inconvénients qui risquent, à plus ou moins longs termes, d'affliger les consommateurs : diminution dans le choix des produits, diminution de la concurrence...

Tant que les consommateurs n'utiliseront pas avec plus de circonspection leur propre pouvoir d'achat, entichés qu'ils sont par les « chutes de prix » de la mégachaine, ils risquent de subir un jour tous ces inconvénients. En somme, il faudrait que les consommateurs (que nous sommes tous) considérassent chaque achat comme un vote et accordassent leur faveur à un commerce local lorsque la différence de prix n'est pas « si grande que ça » !

**VOTRE ÉDITORIAL**

# Bonne ou mauvaise nouvelle?

*Vous avez un point de vue à exprimer sur un sujet d'actualité ? Vous pouvez maintenant nous proposer VOTRE éditorial. Notre adresse : forum@lapresse.ca*

**BENOIT LACROIX**  
*L'auteur demeure à McMasterville.*

On pouvait lire dans une récente livraison de *La Presse* un article traitant d'une étude que fait pré-

sentement Hydro-Québec sur le projet Havre-Saint-Pierre. Ce projet évalue la possibilité d'ériger sur le Saint-Laurent un barrage au fil de l'eau d'une puissance de 300 MW (comparé à 1648 MW pour Beauharnois) près du centre-ville de Montréal, soit entre le pont de la Concorde et l'île Sainte-Hélène.

Bonne ou mauvaise nouvelle ? Si un tel projet est absolument nécessaire pour « aider à la produc-

tion » et qu'il empêche la construction d'une hideuse centrale thermique, on ne peut que se réjouir de cette initiative. D'un autre côté, avons-nous vraiment besoin de cette énergie supplémentaire ? Au lieu d'augmenter l'offre, ne serait-il pas plus responsable, écolo ou bêtement plus économique de simplement réduire sa consommation ?

Des petits gestes simples mais imités de tous pourraient faire toute la

différence. Faisons un peu de calcul. Il y a 3 millions d'abonnés à Hydro-Québec ; si chacun diminuait sa consommation chaque jour de l'équivalent de seulement une ampoule de 100 Watts, cette économie d'énergie équivaldrait à celle produite par la nouvelle centrale proposée. Effarant ! Il y a de quoi réfléchir... Certes, ce n'est peut-être que l'opinion d'un étudiant ignorant tout des subtilités du domaine complexe qu'est la production énergétique ainsi que de

l'économie qui en découle. C'est pourtant l'examen de conscience que j'ai fait et que je vous invite à faire de votre côté.

Les Éditions du Boréal sont heureuses d'offrir à l'éditorialiste invité de cette semaine une sélection de livres de son catalogue.



HYUNDAI

L'ÉVÉNEMENT

# AUTANT POUR SI PEU



## ACCENT GS 2004

PDSF DE 12 895 \$\*\*



**0% FINANCEMENT À L'ACHAT** <sup>††</sup> JUSQU'À 36 MOIS **OU** **0\$ DE COMPTANT** LOUEZ À PARTIR DE

**149\$\*** PAR MOIS/60 MOIS 0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

- Moteur multisoupapes à DACT de 1,6 litre • Transmission manuelle à 5 rapports
- Deux coussins gonflables • Dossier arrière rabattable 60/40 • Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles • Porte-verre double • Suspension indépendante aux quatre roues • Et beaucoup plus. RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION IMBATTABLES SUR L'ACCENT GL 4 PORTES ET LA SPORTIVE ACCENT GSI 3 PORTES.

## ELANTRA GL 2004

PDSF DE 15 625 \$\*\*



**0% FINANCEMENT À L'ACHAT** <sup>††</sup> JUSQU'À 60 MOIS **OU** LOUEZ À PARTIR DE

**179\$\*** PAR MOIS/60 MOIS 0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ. COMPTANT DE 1995 \$ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

- Moteur 2,0 litres à DACT, CVCS et 16 soupapes • Deux coussins gonflables
- Transmission manuelle à 5 rapports • Dossier arrière rabattable 60/40
- Radio AM/FM/CD • Télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir • Porte-verre double • Suspension indépendante aux 4 roues
- Et beaucoup plus

## SONATA GL 2004

PDSF DE 22 395 \$\*\*



**0% FINANCEMENT À L'ACHAT** <sup>††</sup> JUSQU'À 60 MOIS **OU** LOUEZ À PARTIR DE

**239\$\*** PAR MOIS/48 MOIS 0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ COMPTANT DE 2495 \$

- Moteur 2,4 litres à DACT • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Transmission automatique SHIFTRONIC<sup>MC</sup>
- Télédévrouillage avec alarme • Et beaucoup plus

**MAINTENANT 0% FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS**<sup>††</sup> SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS

## TIBURON 2004

PDSF DE 20 495 \$\*\*



**0% FINANCEMENT À L'ACHAT** <sup>††</sup> JUSQU'À 36 MOIS **OU** LOUEZ À PARTIR DE

**249\$\*** PAR MOIS/48 MOIS 0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ COMPTANT DE 1995 \$ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

- Moteur 2,0 litres à DACT, CVCS et 16 soupapes • Transmission manuelle à 5 rapports • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs
- Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Phares antibrouillard • Roues en alliage d'aluminium
- radiaux Michelin® P205/55R-16 • Freins à disque aux 4 roues
- Et beaucoup plus

## SANTA FE GL 2004

PDSF DE 22 595 \$\*\*



**0% FINANCEMENT À L'ACHAT** <sup>††</sup> JUSQU'À 36 MOIS **OU** LOUEZ À PARTIR DE

**229\$\*** PAR MOIS/48 MOIS 0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ COMPTANT DE 2995 \$

- Moteur 4 cylindres de 2,4 litres à DACT et 16 soupapes
- Traction avant • Freins à disque aux 4 roues • Roues en alliage d'aluminium de 16 po avec pneus BFGoodrich® • Climatiseur
- Radio AM/FM/CD • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Télédévrouillage avec alarme • Et beaucoup plus

**AUCUN PAIEMENT POUR 90 JOURS SUR TOUS LES MODÈLES**<sup>†</sup> AVEC FINANCEMENT À L'ACHAT

## XG350 2004

PDSF DE 32 995 \$\*\*



**0% FINANCEMENT À L'ACHAT** <sup>††</sup> JUSQU'À 36 MOIS **OU** LOUEZ À PARTIR DE

**395\$\*** PAR MOIS/48 MOIS 0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ COMPTANT DE 3695 \$

- Freins antiblocage ABS et antipatinage • Coussins gonflables frontaux et latéraux • Sellerie en cuir • Sièges avant chauffants
- Toit ouvrant électrique • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs
- Contrôle automatique de la température • Régulateur de vitesse • Transmission automatique SHIFTRONIC<sup>MC</sup> • Glaces, verrouillage et rétroviseurs extérieurs dégivrants à commandes électriques • Et beaucoup plus

www.hyundaicanada.com

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS :

Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 24 heures de 3 ans/kilométrage illimité, comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.



**HYUNDAI**  
Gagnant

\*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les véhicules 2004 neufs suivants : Accent GS/Elantra GL/Tiburon/Sonata GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant/XG350; PDSF à partir de 12 895 \$/15 625 \$/20 495 \$/22 395 \$/22 595 \$/32 995 \$. Taux d'intérêt annuel de 0,47 %/4,03 %/5,22 %/4,35 %/3,62 %/3,90 %, mensualités de 149 \$/179 \$/249 \$/239 \$/229 \$/395 \$ pour 60/60/60/60/48/48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 8940 \$/12 735 \$/16 935 \$/16 835 \$/13 987 \$/22 655 \$. Option d'achat de 4782 \$/5503 \$/7695 \$/8683 \$/10 805 \$/13 691 \$. Comptant de 0 \$/1995 \$/2495 \$/2995 \$/3695 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$ pour tous les modèles. Frais de transport et de préparation inclus pour les Accent, Elantra et Tiburon, en sus pour les Sonata, Santa Fe et XG350. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 c par kilomètre additionnel. \*\*PDSF des Accent GS/Elantra GL/Tiburon/Sonata GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant/XG350 neufs 2004 à partir de 12 895 \$/15 625 \$/20 495 \$/22 395 \$/22 595 \$/32 995 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Aucun paiement pour 90 jours pour le financement à l'achat de tous modèles 2004 neufs et non utilisés. Aucuns frais d'intérêt pour les premiers 60 jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par son propriétaire. Après 60 jours, les intérêts commencent à s'accumuler et l'acheteur doit payer ensuite mensuellement le capital et les intérêts pour la période stipulée au contrat. ††Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 36 mois pour tous les modèles Accent, Tiburon, Santa Fe et XG350 2004; jusqu'à 60 mois pour tous les modèles Elantra et Sonata 2004. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 %/0 % équivalent à des mensualités de 277,80 \$/166,67 \$ pour 36/60 mois. Coût de prêt de 0 \$/0 \$ pour une obligation totale de 10 000 \$/10 000 \$. Toutes les offres de financement à l'achat et de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails.

**Metro Hyundai**  
5008, rue Decarie  
Montréal (514) 485-0001

**Hyundai Président**  
4600 "B" boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
(514) 624-7777

**Ulsan Hyundai**  
1625, boul. Hymus  
Dorval (514) 683-5702

**Vaudreuil Hyundai**  
125, Aimé-Vincent  
Vaudreuil (450) 455-3677

**Seray Auto Inc.**  
730, boul. Périgny  
Chambly (514) 875-1959

**Longueuil Hyundai**  
1680, boul. Marie-Victorin  
Longueuil (450) 670-2080

**Les Automobiles Cloginor**  
359, rue Laberge  
St-Jean-sur-Richelieu  
(450) 348-6817

**Brossard Hyundai**  
8450, boul. Taschereau  
Brossard (450) 671-2225

**Hyundai Casavant**  
200, rue Johnson, Est  
St-Hyacinthe  
(450) 774-6344

**Hyundai Granby**  
1196, rue Principale  
Granby 1-888-549-8632

**Hyundai de Châteauguay**  
77, boul. St-Jean-Baptiste  
Châteauguay  
(450) 699-8555

**Hyundai Varennes**  
1855, route 132  
Varennes (450) 652-4979

**Hyundai Valleyfield**  
860, boul. Monseigneur Langlois  
Valleyfield (450) 370-3330

**Desmeules Hyundai**  
1237, boul. Des Laurentides  
Laval (450) 668-6393

**Hyundai Auto St-Jérôme**  
1180, boul. Des Laurentides  
St-Jérôme (450) 432-4252

**Chomedey Hyundai**  
2480, boul. Curé Labelle  
Laval (450) 682-6000

**Hyundai Blainville**  
1053, boul. Curé Labelle  
Blainville (450) 434-5484

**Houle et Frères Hyundai**  
290 Montée Masson  
Mascouche (450) 474-1110

**Hamel Hyundai**  
130, rue Dubois  
St-Eustache (450) 974-0440

**Hyundai Ste-Agathe**  
1701, Route 117  
Ste-Agathe-des-Monts  
(819) 321-3777

**Performe Hyundai**  
1453, boul. Paquette  
Mont-Laurier (819) 623-4844

**Hyundai de Lanaudière**  
1165, rue de Lanaudière  
Joliette (450) 759-7669

**Coiteux Hyundai**  
5235, av. Papineau  
Montréal (514) 521-3201

**Hyundai Repentigny**  
845, rue Notre Dame  
Repentigny (450) 582-3182

**Hyundai Sorel-Tracy**  
1864, boul. Fiset  
Sorel-Tracy (450) 743-1244

**Hyundai Gabriel**  
7020, boul. Henri-Bourassa, Est  
Montréal (514) 329-7777

**Valois Hyundai**  
125 boul. Lemire Ouest  
Drummondville (819) 478-8148

**Hyundai Victoriaville**  
433, boul. Bois-Francis, Nord  
Victoriaville  
(819) 758-5775

**Hyundai N. Paquin Auto**  
51, 10<sup>ème</sup> Avenue, Ouest  
Amos (819) 732-5995

**Dynastie Automobile Ltée**  
494, Avenue La Rivière  
Rouyn (819) 762-1741

**Poirier Hyundai**  
1940, 3<sup>ème</sup> Avenue  
Val d'Or (819) 874-2886